

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: +242 600 8000

PNR : 219, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 106, Boulevard Denis Sassou-Nguesso



LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3635 du Vendredi 21 Octobre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Basilique Sainte-Anne du Congo (Archidiocèse de Brazzaville)

Un chrétien engagé, Rémy Ayayos Ikounga, gratifié d'une bénédiction papale



Rémy Ayayos Ikounga brandissant la bénédiction pontificale.

(P.12)

Journées juridiques du Barreau de Brazzaville

«Les membres du Barreau se forment pour eux et pour le bien des justiciables»



Me Emmanuel Oko.

(P.16)

Première circonscription de Tié-Tié (Pointe-Noire)



Gaétan Nkodia a fait un don de kits scolaires et d'équipements sportifs

(P.6)

Journée internationale sur la prévention des catastrophes

Etre informé pour prévenir et éduquer, afin d'atténuer les risques des catastrophes

(P.3)

Assemblée nationale

Décès brutal du député Claude Abraham Milandou

(P.3)



Enseignement supérieur

La Fondation Perspectives d'Avenir a accordé des bourses à plus de 70 étudiants congolais



Le président de la FPA remettant les bourses et titres de voyage à un échantillon de lauréats. (P.22)

ANNONCES

COMMUNICA
Cabinet conseil en management de la relation client
Adresse : 14 rue de Reims - Brazzaville Tél. +242.06.664.74.94 / +242.05.664.74.94
Site internet : www.marketingcongo.com
E-mail : rodrique.dm@marketing-congo.com
 Le CABINET COMMUNICA recrute pour une entreprise de la place, les postes suivants.
 Réponse souhaitée par email à l'adresse email : rodrique.dm@marketing-congo.com



Qualification	Diplôme et Type de contrat	Missions (tâches)	Nationalité, Age, sexe et Lieu de travail	Expérience professionnelle	Autres connaissances	Autres conditions
Secrétaire Général, responsable juridique et conformité	BAC+5 minimum en administration des entreprises, en finance ou en droit	Assister et conseiller le DG dans les multiples affaires, représenter la société devant les pouvoirs publics, - Gérer le service juridique interne, - Contrôler la conformité par rapport à la loi	Congolaise 35-45 ans H/F Congo	10 ans dont 5 à un poste similaire	Expérience professionnelle dans le domaine d'administration ou gestion des sociétés ou encore de juriste d'entreprise	Maitrise de suite Office (Word, Excel), quotient émotionnel élevé, permis de conduire
Ingénieur Informaticien	BAC+5 minimum en informatique	Optimiser la gestion et la sécurité du parc informatique, construire le réseau informatique, Garantir la maintenance et la sécurité du réseau, optimiser l'efficacité du système d'information, Assurer la veille technologique	Congolaise 30-40 ans H/F Brazzaville ou Pointe-Noire	7 ans d'expérience dont 5 dans une fonction similaire	Capacité managériale, Maitrise technique de la maintenance d'un parc informatique, Solide expérience dans la mise en place d'une architecture réseau, Capacité de développement d'application.	Maitrise de Suite Office (Word, Excel, Powerpoint), Quotient émotionnel Elevé.
Responsable réseau (responsable des opérations ou commercial)	BAC+5	Définir la stratégie de management de la relation client, Mettre en place des actions commerciales, contribuer à l'optimisation de la qualité de service	Congolaise 35-40 ans H/F Congo	8 ans d'expérience dont 4 ans dans une fonction similaire	Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la vente ou de relation client	Maitrise de suite Office (Word, Excel, Powerpoint), Sensibilité financière, Culture du résultat, Quotient émotionnel élevé, Forte mobilité, Permis de conduire

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2016

La Direction Générale

COMMUNICA
Cabinet conseil en management de la relation client
Adresse : 14 rue de Reims - Brazzaville Tél. +242.06.664.74.94 / +242.05.664.74.94
Site internet : www.marketingcongo.com
E-mail : rodrique.dm@marketing-congo.com
 Le CABINET COMMUNICA recrute pour une entreprise de la place, les postes suivants.
 Réponse souhaitée par email à l'adresse email : rodrique.dm@marketing-congo.com



Qualification	Diplôme et Type de contrat	Missions (tâches)	Nationalité, Age, sexe et Lieu de travail	Expérience professionnelle	Autres connaissances	Autres conditions
Responsable du contrôle et de l'audit (conformité)	BAC+5 minimum en Finance, Juridique, Administration des Entreprises	Administrer le contrôle, coordonner le travail des inspecteurs, conduire les audits	Congolaise 30-45 ans H/F Pointe-Noire	7 ans d'expérience dont 4 dans une fonction similaire	Avoir une expérience professionnelle dans le contrôle d'une institution financière	Maitrise de suite Office (Word, Excel, Powerpoint), Maitrise des concepts de base de la comptabilité et du contrôle de gestion, quotient émotionnel élevé, forte mobilité
Responsable de ressources humaines	BAC+4 minimum	Décliner opérationnellement la politique RH de la société, Gérer les ressources humaines, Assurer la veille	Congolaise 35-45 ans H/F Pointe-Noire	10 ans d'expérience dont 5 dans une fonction similaire	Maitrise des obligations légales en matière de droit du travail.	Bonne connaissance du droit du travail congolais, Maitrise de suite Office (Word, Excel), Quotient émotionnel élevé, Maitrise du logiciel de gestion RH
Informaticien	BAC+3 minimum en informatique	Appliquer les directives de la direction sur le système d'information, forte mobilité.	Congolaise 30-40 ans H/F Brazzaville ou Pointe-Noire	5 ans d'expérience dont 3 dans un poste similaire	Maitrise technique de la maintenance d'un parc informatique, Solide expérience dans la mise en place d'une architecture réseau, Capacité de développement d'application	Maitrise de Suite Office (Word, Excel, Powerpoint), quotient émotionnel élevé, forte mobilité.
Assistante de Direction	BAC+2 minimum en Assistante de Direction	Assurer le bon fonctionnement administratif du cabinet du Directeur	Congolaise 28-35 ans F Brazzaville ou Pointe-Noire	4 ans dans un poste similaire	Connaissance en Secrétariat	Maitrise de suite Office (Word, Excel, Powerpoint) Maitrise des règles de rédaction administrative, quotient émotionnel élevé.

Réponse souhaitée avant le 5 Novembre 2016

Fait à Brazzaville, le 17 octobre 2016

La Direction Générale

Journée internationale sur la prévention des catastrophes

Etre informé pour prévenir et éduquer, afin d'atténuer les risques des catastrophes

Au Congo, pour marquer la célébration de la journée internationale sur la prévention des catastrophes, cette année 2016, sur le thème «Vivre pour raconter», le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, à travers son point focal prévention des catastrophes, a organisé, samedi 15 octobre 2016, un focus, en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), au Cinu (Centre d'information des Nations unies) de Brazzaville. Le focus a eu pour objectif d'informer, pour prévenir et éduquer le public, afin d'atténuer les risques des catastrophes par des aménagements et des travaux préventifs pour avoir des villes résilientes.



Edmond Makimouha (à g.) et Augustin Ngoliélé.

Célébrée le 13 octobre de chaque année, depuis 1989, la journée internationale sur la prévention des catastrophes a été marquée, cette année, à Brazzaville, la capitale congolaise, par un focus présidé par Augustin Ngoliélé, directeur de l'écologie et des ressources naturelles, en présence d'Edmond Makimouha, point focal prévention des catastrophes. Trois principaux thèmes y ont été développés: «Les principes directeurs d'une plateforme nationale pour la prévention des catastrophes», par Edmond Makimouha; «L'implication municipale en cas de catastrophe», par Bruno Monka, conseiller du maire de la ville de Brazzaville, attaché à l'Observatoire urbain de Brazzaville, responsable du Centre de prévention et gestion des catastrophes; et «Les préventions météorologiques et la prévention des catastrophes»,

par Paul Dinga, météorologue, chef de service à l'Anac (Agence nationale de l'aviation civile). A travers ces exposés, l'assistance a été éduquée que le Congo a connu plusieurs catastrophes qui ont fait beaucoup de victimes, parmi lesquelles les deux catastrophes ferroviaires à Mvungouti, en 1991 et 2001, occasionnant 100 morts et 300 blessés, la catastrophe épidémiologique d'Ebola, causant 44 morts, en 2001 et 128, en 2003, et le 4 mars 2012, l'explosion du dépôt d'armes et de munitions de Mpila, à Brazzaville, qui a causé 290 morts, plus de 3000 blessés et ayant provoqué plus de 25000 déplacés. Ainsi, le concept de prévention a été mis en exergue, pour permettre d'éviter complètement l'impact négatif des aléas et de minimiser les catastrophes environnementales et biologiques. La prévention est l'intention d'éviter

les effets négatifs éventuels, par le biais de mesures prises à l'avance. Selon l'Organisation mondiale météorologique, les catastrophes naturelles ont fait, ces dernières années, plus de deux millions de victimes et cela a causé des pertes économiques évaluées à plus de 1500 milliards de dollars américains. D'où l'importance de la prévention des catastrophes, au regard de l'ampleur des dégâts que peut provoquer une catastrophe. Les services météorologiques sont un maillon très important de cette prévention. C'est pourquoi, la plateforme s'avère nécessaire, pour la réduction des risques d'une catastrophe. La raison d'être d'une plateforme nationale pour la réduction des risques des catastrophes est de contribuer, dans l'intérêt du développement durable, à l'instauration de la résilience, face aux catastrophes

dans un pays. Clôturent les travaux, Augustin Ngoliélé a relevé que cette année, la sensibilisation a concerné le public sur les différentes thématiques développées liées aux risques naturels comme les tremblements de terre, les tempêtes, les ouragans, les éruptions volcaniques, les cyclones et les inondations. Il faut noter que pour faire face aux catastrophes, les institutions locales, y compris les municipalités concernées, doivent disposer de capacités organisationnelles idoines, ainsi que de moyens et de plans d'actions leur permettant de remédier aux conséquences des catastrophes.

Philippe BANZ

Assemblée nationale

Décès brutal du député Claude Abraham Milandou

Député P.c.t (Parti congolais du travail) élu dans la deuxième circonscription de Loandjili, à Pointe-Noire, Claude Abraham Milandou, coordonnateur général du C.r.p.i (Cercle de réflexions, propositions et d'initiatives) et deuxième vice-président de la commission affaires juridiques et administratives de l'assemblée nationale, est décédé en plein vol d'Air France AF 838, dans la nuit du 11 au 12 octobre 2016, en partance pour Paris, en France, où il devrait subir un contrôle médical.



Claude Abraham Milandou.

Juriste de formation, jeune cadre quadragénaire, Claude Abraham Milandou, vice-président de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation du P.c.t, à Pointe-Noire, était une étoile montante de la nouvelle génération de la classe politique congolaise. Il était, en 2002, l'un des deux plus jeunes députés, avec Jean Didace Médard Moussodia et il était à sa troisième législature.

Originaire de Boko-Songho, dans le département de la Bouenza, Claude Abraham Milandou envisageait de se présenter comme candidat aux prochaines législatives, dans cette circonscription. Marié et père de trois enfants, l'illustre disparu a fait sa carrière administrative dans le privé. Il dirigeait, à Pointe-Noire, le groupe Said & Marion, spécia-

lisé dans le commerce international et la représentation commerciale. Bien avant, il était le chef d'agence d'international du groupe Yoka Bernard transit, toujours à Pointe-Noire. En sa qualité de coordonnateur général du C.r.p.i, il a participé, du 21 au 22 janvier 2016, au colloque sur François Mitterrand, à l'assemblée nationale française, sur invitation d'Hubert Védrine, ancien secrétaire général de l'Elysée, ancien ministre français des affaires étrangères et président de l'Institut François Mitterrand. Son décès a été annoncé au bureau de l'assemblée nationale par l'ambassade de France au Congo, à travers une correspondance, via le Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger. Dans cette correspondance, les

autorités françaises faisaient part du décès d'un citoyen congolais, nommé Claude Abraham Milandou, détenteur d'un passeport diplomatique. Sa mort a été constatée à 5h45. L'équipe médicale du Samu, basée à l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle, qui a recueilli le corps sans vie du député, a, dans son diagnostic, trouvé aucune cause ayant entraîné cette mort subite. «Cause indéterminée», c'est ce qui ressort dans cette correspondance qui, par la suite, fait état de l'ouverture d'une en-

quête à Paris. En effet, l'illustre disparu n'avait ni mangé, ni bu quelque chose, pendant le vol, souligne la correspondance. Les autorités congolaises à Paris ont été saisies, ainsi que l'épouse du défunt qui s'est rendue à Paris, pour récupérer ses bagages. Une séance plénière a été organisée, jeudi 13 octobre dernier, à l'assemblée nationale, présidée par Valère Eteka Yemet, premier secrétaire de la chambre basse, afin de mettre en place les commissions chargées d'organiser les obsèques qui auront lieu, à Pointe-Noire. La grande interrogation qui a suscité un débat était celle de savoir si le corps devrait atterrir directement à Pointe-Noire, comme le suggérait le bureau de l'assemblée, où transiter par Brazzaville, comme le souhaitaient les députés, afin de rendre un hommage digne et mérité à leur collègue. Les deux propositions ont été ramenées au niveau du bureau pour une décision définitive. Claude-Abraham Milandou était un grand lecteur de La Semaine Africaine, journal à travers lequel il s'exprimait, d'ailleurs. La rédaction présente ses vives condoléances à sa famille.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

La paix n'a pas de prix!

Une nébuleuse, la crise sécuritaire dans le Pool? En tout cas, c'est le sentiment que beaucoup de Congolais partagent. Pour eux, la Force publique aurait pu déjà mettre les groupes armés hors d'état de nuire dans le Pool. Mais, l'on ne comprend pas la facilité avec laquelle les nsiloulous opèrent, en attaquant les automobilistes sur les routes, sans se faire prendre. Lassées par une situation que l'on croyait à la portée de la Force publique, des voix demandent le dialogue politique. Bien sûr, personne n'est contre le dialogue. Mais, quelle société, quelle démocratie construirait-on, s'il faut se mettre à côtoyer, dans la vie politique ou publique, des acteurs ayant commis des crimes qu'on peut qualifier d'actes terroristes?

Franchement, la démocratie ne peut fonctionner que dans le contexte d'un Etat disposant d'institutions fortes. L'Etat a le monopole de la force armée, pour que, justement, aucun citoyen n'impose ses points de vue ou prenne l'autorité de l'Etat par la force. Force doit être à la loi, comme disent les gendarmes. En démocratie, la loi est le reflet des valeurs d'une société et de la volonté de la majorité, même si la raison n'est pas toujours du côté de la majorité. C'est le fondement de l'Etat de droit. C'est pourquoi, l'Etat fait usage de la force armée dont il a le monopole, pour rétablir l'ordre public et faire respecter la loi, à chaque fois qu'elle est transgressée par un groupe de citoyens recourant à des moyens armés.

Lorsque des citoyens prennent des armes et veulent affronter l'autorité de l'Etat, il faut savoir que celui-ci réagit impitoyablement, dans les limites, bien sûr, de ce que prescrit la loi. L'Etat est jaloux de son autorité et jamais il n'entendra la concéder. L'ère des milices armées, des résistances armées pour des revendications politiques est révolue. Depuis le «Plus jamais ça», tout doit se faire suivant les mécanismes démocratiques prévus, même la contestation des résultats d'une élection. C'est comme ça que nous donnerons la chance au développement de notre pays; le développement étant un processus cumulatif. Détruire à chaque fois ce qu'on a réalisé péniblement, parce qu'il faut prendre les armes à chaque revendication politique, c'est saper les bases même du développement et au-delà, celles de l'unité nationale. Pour juger les Nazis, qui avaient commis des crimes de guerre en masse, durant la Seconde guerre mondiale, il avait fallu d'abord les vaincre militairement. Autrement, ils auraient échappé à la justice internationale et pire, imposé leur idéologie.

Dans le Pool, beaucoup de personnes se disent surprises et même indignées de voir la force publique renforcer sa présence, pour traquer des fugitifs recherchés par la justice. Dans quel pays on aurait procédé autrement? Que voit-on en France, quand il y a des attaques terroristes? Le président Hollande n'ordonne-t-il pas à l'armée d'occuper l'espace public pour protéger les Français?

On ne peut pas rétablir la paix et la sécurité au Pool, en caressant les groupes armés dans le sens du poil. Il faut, certes, donner la chance de sortie aux jeunes qui veulent abandonner les armes et revenir à la vie normale. Le mouvement de Ntumi ayant entraîné des centaines, voire des milliers de jeunes peu conscients des visées obscurantistes de celui qui se présente à eux comme un pasteur. Ces jeunes posent un réel problème de réinsertion sociale que la Force publique ne saurait leur assurer. L'action du gouvernement et des partenaires internationaux est ici nécessaire.

Au-delà, le gouvernement devrait décréter le Pool comme département d'urgence sécuritaire et humanitaire, dès lors que la Force publique y traque des groupes armés se livrant à des actes terroristes. Pour l'instant, l'objectif est clair: rétablir l'ordre public et livrer les fugitifs à la justice. Mais, il y a lieu de craindre un pourrissement de la crise, si jamais on n'y arrive, dans un temps précis.

Joachim MBANZA

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour TOTAL DISTRIBUTION acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant:

INSPECTEUR COMMERCE GENERAL

Description du poste

Rattaché (e) au Responsable commerce général, vous aurez la responsabilité de développer le portefeuille client :

- Prospection de nouveaux clients, négociation et contractualisation;
- Proposer au client et prospect l'ensemble de l'offre
- Assurer le suivi technico- commercial de l'ensemble du portefeuille Clients
- Assurer la satisfaction du client et suivre la bonne exécution de ses commandes;
- Piloter les comptes clients sur le plan commercial, administratif et financier.
- Assurer une veille concurrentielle et sectorielle : identifie et qualifie des prospects éventuels, analyse la concurrence

Profil de candidat recherché

- Niveau Bac+5, diplômé d'école de commerce, marketing.
- Grand sens du commerce et réelles capacités de négociation/prospection
- Probité morale
- Mobilité géographique
- Capacité à travailler en équipe et de manière transversale avec les autres directions
- Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial.
- Homme / femme de terrain,
- Permis de conduire Catégorie B

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 octobre 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client TOTAL DISTRIBUTION acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant:

CHARGE DU MARKETING DIGITAL

Description du poste

Le chargé du marketing Digital travaille au sein de la direction communication et marketing d'une entreprise. Il a pour mission d'accompagner son manager dans la mise en place de la stratégie numérique de la marque. Ses différents objectifs le poussent à mener le suivi et la conduite opérationnelle numériques que ce soit sur smartphone, sur tablette ou sur ordinateur. Le chargé du marketing Digital s'occupe également d'animer les réseaux sociaux en lien avec l'entreprise. Il gère la vitrine internet de la marque.

MISSION

Rattaché au responsable réseau et coordination étroite avec le responsable communication, le titulaire du poste assume les responsabilités et effectue les missions suivantes :

- Assurer le lancement et le suivi des projets digitaux de TOTAL DISTRIBUTION ;
- Renforcer la présence digitale et préparer les futurs projets digitaux en lien avec l'équipe support du siège.
- Relayer le plan d'action marketing et communication sur les outils digitaux.
- Piloter la performance du dispositif digital en analysant les données issues des campagnes média.
- Assurer le développement des éléments créatifs nécessaires aux campagnes (bannières, vidéos)

Profil de candidat recherché

- Le poste est ouvert dans le cadre du Programme Young Graduate (jeune diplômé),
- Bac+ 5, impératif : diplômé d'école de commerce, communication ou marketing
- Très bonne culture digitale développée
- Forte orientation résultats
- Rigueur et capacité d'analyse de données chiffrées.
- Rigoureux et un bon relationnel qui vous permettent de travailler avec vos partenaires, agences médias et sites internet.
- Une expérience en agence de communication digitale est un plus.

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
Avant le 28 Octobre 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>



MOUVEMENT ACTION ET RENOUVEAU

M.A.R

« *Citoyens Congolais, en avant !* »



Déclaration du Mouvement Action et Renouveau (M.A.R), suite aux événements survenus dans le département du Pool

Une réunion urgente du Mouvement Action et Renouveau a été convoquée au siège du Parti, ce 13 Octobre 2016, par Son Président, Monsieur Roland BOUITI-VIAUDO, en rapport avec les événements survenus dans le Département du Pool.

Analysant en profondeur la situation qui prévaut actuellement dans ce Département, le Mouvement Action et Renouveau (MAR) s'est indigné sur le drame atroce que vivent ces populations prises en otage par des bandes armées, alors que les habitants de cette partie de notre pays ne demandent qu'à vaquer librement à leurs occupations quotidiennes, à vivre en paix et à participer aux côtés de toutes les Congolaises et tous les Congolais aux efforts de développement du Congo.

Tout en exprimant sa compassion face à cette situation tragique et poignante, le MAR s'incline devant la mémoire de tous les compatriotes disparus, présente ses condoléances les plus émues aux familles éplorées, et condamne, de la manière la plus ferme et la plus intransigeante, les auteurs de ce drame qui a endeuillé lourdement le Congo.

Le MAR demande aux acteurs de cette barbarie d'un autre âge de se ressaisir et rejoindre sans délai le giron national.

Le MAR saisit cette douloureuse circonstance pour rappeler que la vie humaine est sacrée et que les ravages humains, sociaux et économiques occasionnés par ces événements, autant que ceux déjà vécus par le passé, réduisent les chances de croissance et de développement du Congo et fragilisent l'unité nationale.

Le MAR encourage le Gouvernement de la République à prendre toutes les mesures et règlements en vigueur dans notre pays, pour traquer, jusqu'à leur dernier retranchement, les auteurs de ces violences.

Dans ce sens, la justice doit être rendue avec la plus grande fermeté.

Le MAR soutient le Président Denis SASSOU-N'GUESSO et le Gouvernement de la République pour les efforts mis en œuvre, afin d'éradiquer cette situation et ramener définitivement la paix et la quiétude dans le Département du Pool.

Le MAR appelle ses militants et sympathisants et l'ensemble des Congolaises et Congolais à faire barrage à toutes les tentatives visant à déstabiliser le Congo, pour que triomphent la démocratie, l'Etat de droit et l'Unité nationale.

Vive le Congo, un et indivisible !

Vive le Président Denis SASSOU-N'GUESSO!

Vive la République !

Fait à Pointe-Noire, le 13 Octobre 2016.

Le M.A.R

13^e journée internationale de l'abolition de la peine de mort Un symposium de la Fecodho et la Conadho a regroupé les habitants de Bacongo

Le 10 octobre de chaque année, la communauté internationale commémore la journée internationale de l'abolition de la peine de mort. A Brazzaville, la 13^e journée a donné lieu à un symposium organisé par la Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme), en collaboration avec la Conadho (Convention nationale des droits de l'homme), dans la salle de conférences Nelson Mandela de l'Institut des droits de l'homme Thomas Jefferson (siège de la Conadho), situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de la ville-capitale.

C'est Mme Simone Loubienga, administrateur-maire du deuxième arrondissement, qui a ouvert le symposium, en présence du coordonnateur national de la Fecodho, Germain Céphas Ewangui, du président de la Conadho, Me Thomas Djolani. Cette rencontre a regroupé les responsables des quartiers, blocs ainsi que les organisations juvéniles de Bacongo. Dans le message qu'il a livré, Germain Céphas Ewangui a invité les organisations de la société civile, notamment celles œuvrant dans le domaine des droits de l'homme, à intérioriser la journée du 10 octobre initiée par les Nations unies, afin de lutter contre l'application de la peine de mort dans le monde.

«En effet, la Fecodho a pour seule vocation d'œuvrer à la promotion et à la protection des droits de l'homme. La peine de mort signifie une condamnation extrême soumettant l'Etat à l'épreuve de détruire une vie humaine. Elle est donc une grave violation des droits fondamentaux de l'être humain. Aujourd'hui, force est de constater que la Constitution du 25 octobre 2015 a, purement et simplement, déclassifiée cette peine macabre. C'est pour cela que la Fecodho interpelle les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre, pour procéder, dans les meilleurs délais, à la ratification du deuxième protocole additionnel se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques visant



Une vue du présidium.

l'abolition de la peine de mort et aussi, d'abroger les différents articles de notre code pénal concernant cette peine de mort», a signifié Germain Céphas Ewangui. Actualité nationale oblige, cette rencontre a permis aux participants d'aborder aussi le sujet de la crise sécuritaire qui sévit dans le département du Pool. Le coordonnateur de la Fecodho a appelé à l'arrêt immédiat des troubles, tout en invitant le gouvernement à mettre tout en œuvre dans le cadre de ses missions régaliennes, afin de sécuriser les paisibles popula-

tions en proie à des exactions de toutes sortes. Pour sa part, Mme Simone Loubienga a encouragé ce genre d'initiative qui consiste à la promotion des droits de l'homme. Elle a invité les organisations de la société civile à mener des actions de grande envergure, notamment la sensibilisation et l'éducation des populations, afin que les uns et les autres sachent défendre leurs droits.

Pascal BIOZI KIMINOU

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

«Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes»

L'humanité a célébré, le 17 octobre 2016, la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, sur le thème: «Passer de l'humiliation et de l'exclusion à la participation: éliminer la pauvreté sous toutes ses formes». Au Congo, le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régional et le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement) ont organisé, lundi 17 octobre 2016, une rencontre dans la salle des conférences du Ministère de la justice, à Brazzaville, sous l'égide de Jean-Christophe Okandza, directeur général du plan et du développement, représentant le ministre du plan et de l'intégration, en présence d'Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, représentant du Pnud au Congo.

L'objectif de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté est d'éradiquer l'extrême pauvreté sous ses différentes formes dans le monde, d'ici à 2030. En 2000, au moment où la communauté internationale s'est engagée à réduire, de moitié, la pauvreté, le Congo sortait à peine d'une longue période d'instabilité institutionnelle qui avait détruit son tissu économique et social. C'est dans ce contexte que le pays a élaboré, en 2004, son premier rapport national de suivi des progrès vers l'atteinte des O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement). Depuis 2004, le Congo a fait d'énormes progrès: le document intérimaire de réduction de la pauvreté (2004-2006), puis le document de réduction de la pauvreté (2008-2010) ont été élaborés et mis en œuvre. Pour cela, Jean-Christophe Okandza a rappelé que les conclusions du troisième rapport national de suivi des progrès vers l'atteinte des O.m.d, édition 2013, confirment que des progrès re-



Jean-Christophe Okandza.

marquables ont été enregistrés dans la réalisation des O.m.d au Congo, notamment dans les domaines de l'éducation primaire pour tous, la lutte contre le V.i.h-sida et la promotion du développement durable. Par la suite, le directeur général du plan a fait savoir que le Congo, sous l'éclairage du Président de la République,



Une vue des participants.

s'est attelé, avec courage, à engager des réformes structurelles en profondeur, qui ont permis des améliorations significatives en matière de gouvernance, comme l'indique le dernier rapport national sur le développement humain 2015, disponible grâce à l'appui du Pnud. «Au cours des 15 dernières années; l'incidence de la pauvreté est de 40% en 2015, contre 46,5% en 2011 et 50,7% en 2005. Ce recul de moins de deux points par an laisse présager un rythme encore lent, loin d'atteindre les 35% prévus en 2015 dans le P.n.d 2012-2016», a déclaré Jean-Christophe Okandza. Mais, selon des observateurs, il y aurait encore un million de Congolais ployant sous le seuil de pauvreté. Pour sa part, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah a rendu public le message du secrétaire général de l'Onu qui indique: «Aujourd'hui, 1 milliard de personnes environ vivent dans la pauvreté extrême et plus de 800 millions souffrent de la faim et de la malnutrition. Cependant,

d'autres droits fondamentaux». Cependant, «la pauvreté est à la fois cause et conséquence de marginalisation et d'exclusion sociale. Pour tenir la promesse du programme 2030, ne laisser personne de côté. Nous devons mettre fin à l'humiliation et à l'exclusion de ceux qui vivent dans la pauvreté». Le secrétaire général des Nations unies pensent que: «Tous les gouvernements et toutes les sociétés ont le devoir de résoudre les inégalités socio-économiques systémiques et d'aider tous ceux qui vivent dans la pauvreté extrême à se prendre en charge, ainsi que leur famille et leur communauté, et à construire un avenir plus équitable, plus durable et plus prospère pour tous». Après la série des allocutions, un film sur la pauvreté a été projeté. Ce film a été réalisé par le Pnud et le gouvernement congolais, avec l'appui du Japon.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture)

Une journée de sensibilisation pour faire connaître aux enfants les droits à la santé

Dans le cadre de la poursuite des activités de sensibilisation issues du projet intitulé: «Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant au Congo», financé par l'Union européenne, la fondation d'Apprentis d'Auteuil de France, d'obédience catholique, en collaboration avec le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) au Congo, a organisé, samedi 17 septembre 2016, sous la responsabilité de Christophe Vincent, chargé de projets à Apprentis Auteuil et formateur au Reiper, une journée de sensibilisation en faveur de 40 enfants en situation de vulnérabilité, sur le thème: «Droits à la santé».



Les participants, formateurs et encadreurs du Reiper, posant pour la postérité.

Outre le thème central, ses enfants issus des différentes structures de Reiper Brazzaville, ainsi que des orphelinats Saint Joseph et Gaston Céleste ont suivi d'autres sous-thèmes répartis sur cinq groupes de travail, dont les principaux formateurs et encadreurs n'étaient que les membres du réseau. Il s'agit des sous-thèmes comme «L'enfant qui cache sa maladie», «L'enfant malade qui donne l'information à ses parents et qui ne croient pas», «L'enfant malade décide d'aller se faire soigner dans la rue», «Les parents qui font une pression psychologique sur le malade et qui finit par développer la peur», «L'enfant qui se néglige finit par tomber malade».

Après les exposés, un temps a été consacré aux partages entre enfants et animateurs, le tout ponctué par des séquences de pièces de théâtre sur le thème central. Tout ceci, pour sensibiliser les enfants sur leur santé physique et mentale, leur donner la voix pour s'exprimer davantage, afin de réaliser des supports de communication.

Toujours au cours de cette journée, les enfants ont été soumis à des épreuves pratiques de dessins, soit un malade couché au lit ou celui qui est en bonne santé jouant au football.

Pour Christophe Vincent, la journée a été très bénéfique et chaque enfant a pu tirer le maximum profit des enseignements dispensés. Aussi, a-t-il fait savoir que la restitution de toutes ses activités déjà organisées par la fondation d'Apprentis d'Auteuil et le Reiper aura lieu, le 20 novembre prochain, à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des droits de l'enfant.

Pascal BIOZI KIMINOU

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72/
01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tel.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Encore un coup des nsiloulous à Yangui, avec l'incendie des engins de la société Razel

La nouvelle est tombée mercredi 19 octobre dernier. Une centaine de nsiloulous, répartis en petits groupes ont investi la carrière des sociétés Razel et Dragages, les deux sociétés réalisant les travaux de construction de la route Kinkala-Mindouli, dans le département du Pool. Le site, situé non loin du village Yangui, n'était sécurisé que par quatre militaires qui ont riposté à l'attaque des nsiloulous, avant de se retirer, car les assaillants étaient en grand nombre. Ceux-ci ont incendié des camions et emporté des explosifs servant à l'exploitation de la pierre. Pourtant, les deux sociétés avaient signalé la nécessité de sécuriser ce site par un renfort de militaires ou en tout cas, de retirer les explosifs, lorsque les travaux étaient arrêtés à cause de l'insécurité. Même si les nsiloulous ont enregistré des blessés et peut-être un ou deux morts dans leur rang, le vol des explosifs qu'ils ont opéré ne peut qu'inquiéter sur l'usage qu'ils peuvent en faire à l'avenir.

Appréhendé et jugé pour avoir participé à l'attaque de l'ambassade du Congo à Paris

Selon le magazine Paris-Match, dans son édition du 18 octobre 2016, un jeune Congolais faisant partie des trois auteurs ayant participé à l'attaque perpétrée contre les locaux de l'ambassade du Congo à Paris, a été jugé en comparution immédiate. Il s'agit de Herold, un jeune homme de 24 ans, appréhendé par la police le 6 septembre 2016 à son lieu de travail, un supermarché à Anthony, dans les Hauts-de-Seine. L'intéressé, qui était le chauffeur de la voiture qui avait explosé, a reconnu les faits, selon le magazine français. «On a fait ça pour interpeller les Français, pour leur demander de changer leur politique» par rapport au Congo, a-t-il confié, parlant de ses motivations. Le magazine n'indique pas la peine infligée au prévenu.

La ceinture de sécurité: véritable casse-tête chinois au Congo

La ceinture de sécurité est encore loin d'intégrer les habitudes des Congolais. Il suffit d'emprunter une voiture surtout dans les principales villes du pays pour s'en rendre compte. Même à la cabine, les usagers ne s'en préoccupent que très rarement. D'ailleurs, concernant les taximen, ne demandez surtout pas au chauffeur de taxi de nouer sa ceinture de sécurité! Tout de suite, il vous pose la question suivante: «Il me semble que vous n'êtes pas d'ici?» ou encore: «Comprenez, nous n'en avons pas l'habitude!». L'impression qui se dégage est que la ceinture censée mettre en sécurité le chauffeur et le passager à bord est vue comme un agacement ou un encombrement. Dans certains taxis, la ceinture de sécurité n'existe même plus. Quand vous cherchez à savoir pourquoi, la réponse est: «Nous l'avons utilisée pour tracter une voiture». Il en est de même pour le port du casque que certains utilisateurs de motos sont en train de délaissier. Il faut une grande campagne de sensibilisation, pour amener les Congolais à comprendre l'importance de l'usage de la ceinture et du casque de sécurité.

Interdit de manifester!

La semaine passée, la coordination des plateformes Frocad-Idc-CJ3M a écrit au préfet de Brazzaville, pour solliciter l'autorisation d'organiser, le vendredi 14 octobre 2016, une cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs au pied de la stèle dédiée aux victimes de l'intolérance politique située à côté de l'hôtel de la préfecture, en mémoire des victimes civiles et militaires tombées dans le Pool. La cérémonie devait être précédée d'une marche pacifique et silencieuse. «J'ai le regret de ne pouvoir donner une suite favorable à votre requête, au seul motif d'ordre public», a répondu le préfet Cébert Ibocko Onhanga, dans une correspondance datée de jeudi 13 octobre 2016. En tout cas, pour le préfet de Brazzaville, le contexte n'était pas opportun.

Sur les réseaux sociaux: des images atroces d'Augustin Kalla-Kalla!

Il y a quelques jours, nous avons rapporté des propos des amis d'Augustin Kalla-Kalla, vice-président du C.a.d.d de l'opposant André Okombi-Salissa. Ils affirmaient qu'Augustin Kalla-Kalla a été enlevé à son domicile par un commando de quinze personnes cagoulées et conduit dans une direction inconnue. Depuis jeudi 20 octobre 2016, les réseaux sociaux font circuler des images atroces, insoutenables, montrant cet homme, assis sur un lit, probablement dans un centre sanitaire. Amaigri, son corps semble présenter des traces de violences physiques insupportables. Selon ses proches, «Augustin Kalla-Kalla a été électrocuté, molesté et mutilé». «Deux semaines après une longue torture et pris pour mort, Augustin Kalla-Kalla a été abandonné sous la pluie, en pleine nuit, devant le portail de la morgue municipale de Brazzaville. Des personnes de bonne foi l'ont aidé à entrer en contact avec son épouse», écrivent-ils encore. Pour eux, les «bourreaux» d'Augustin seraient des agents d'un corps de la Force publique.

A la place des ninjas-nsiloulous, on arrête un octogénaire

La Force publique n'a pas réussi, malheureusement, à mettre la main sur les ninjas-nsiloulous du pasteur Ntumi, qui ont incendié, lundi 17 octobre 2016, trois véhicules sur la route lourde Yé-Mindouli. Ils ont cependant arrêté un vieil homme de 80 ans environ, au nom de Sékou, dont les images ont été balancées dans les journaux télévisés. De source militaire, Sékou, présenté comme «éclaireur et féticheur» des ninjas-nsiloulous, était recherché. «Toutes les actions qui se passaient ici, c'est lui qui les organisait», a affirmé un capitaine des F.a.c (Forces armées congolaises). Mais, certains restent dubitatifs sur cette prise réalisée par la Force publique, qui ressemble au phénomène d'accusation de sorcellerie à l'encontre des personnes âgées. Car, les grands nsiloulous comme Vagaro, Kouboula-Moyo ou Mikissi, etc., courent toujours.

Un concert de casseroles devant le Ministère des finances

Mercredi 19 octobre 2016, des retraités et agents en activité de l'ex-A.t.c (Agence Trans-congolaise des communications) et de l'ex-C.n.t.f (Chantier naval et transport fluvial) ont manifesté leur mécontentement, en organisant un concert de casseroles devant le Ministère des finances et du budget, à Brazzaville. Ils entendent le poursuivre, tant qu'ils n'auront pas obtenu gain de cause. Ils réclament le versement de 14 milliards de francs Cfa, dus au titre d'arriérés de salaires et de droits de licenciement.

Première circonscription de Tié-Tié (Pointe-Noire)

Gaétan Nkodia a fait un don de kits scolaires et d'équipements sportifs

Député élu dans la première circonscription de Tié-Tié, à Pointe-Noire, Gaétan Nkodia, membre du comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), a effectué une descente parlementaire, dimanche 9 octobre 2016, au cours de laquelle il a passé en revue, devant une grande assistance réunie à la mairie du troisième arrondissement, les textes adoptés par les députés lors de la 12ème session ordinaire dite administrative de l'assemblée nationale, qui s'est étalée du 2 juin au 13 août 2016. Il a, par ailleurs, fait des dons de kits scolaires et d'équipements sportifs à l'ensemble des huit quartiers de sa circonscription.



Gaétan Nkodia.

A l'issue de la rencontre avec les mandants, lors de sa descente parlementaire, Gaétan Nkodia s'est dit satisfait du sens de responsabilité des citoyens de sa circonscription. «Je loue non seulement votre sens civique, mais également votre participation à ce type d'échange, véritable rendez-vous du donner et du recevoir», a-t-il déclaré pour saluer leur forte mobilisation.



Gaétan Nkodia.

Au cours de la rencontre, le député a parlé de la séance particulière au cours de laquelle le premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, avait présenté son programme d'actions à l'assemblée nationale, le vendredi 3 juin dernier, conformément à l'article 103 de la Constitution. Il a aussi parlé de la loi portant approbation, par le parlement, de la convention d'exploitation minière relative au minerai de fer de Mayoko entre la République du Congo et la société Exxaro Mayoko. Selon lui, la mise en exploitation des deux concessions minières de la société Exxaro Mayoko va améliorer les conditions de vie des populations environnantes, apporter des recettes supplémentaires au budget de l'Etat et

résorber en partie le chômage des jeunes. L'élu de la première circonscription de Tié-Tié est revenu également sur la loi autorisant la ratification de la convention de crédit pour le financement de la cité internationale des affaires de Brazzaville, avec la Turquie. Il a précisé que cette ratification va permettre notamment la construction d'une cité gouvernementale et d'une

cité internationale des affaires. Toutes choses qui vont considérablement changer le visage de Brazzaville, tout en lui offrant une place de choix parmi les plaques tournantes en matière de tourisme des affaires tant en Afrique que dans le monde. Après son exposé et dans un échange direct empreint de franchise, le député Gaétan Nkodia a répondu aux nombreuses préoccupations des populations. Ces derniers ont notamment soulevé le problème de la desserte en eau potable de la ville de Pointe-Noire, le chômage des jeunes et la situation dans le département du Pool.

Sur cette question, le député Gaétan Nkodia a indiqué que le gouvernement est en train de mettre tout en œuvre, pour que la paix revienne dans ce département. «Le gouvernement a pris à bras le corps la situation du chômage des jeunes. Des mesures sont en train d'être prises pour qu'un maximum de jeunes congolais aient de l'emploi», a-t-il souligné, répondant à l'épineuse question de l'emploi des jeunes. «La mise

en exploitation des deux concessions minières de la société Exxaro Mayoko va, par exemple, donner de l'emploi à des jeunes congolais», a-t-il égayé.

A propos de la pénurie d'eau dans de nombreux quartiers de Pointe-Noire, l'élu de la première circonscription Tié-Tié a expliqué que cela est dû à un problème de canalisation. «Pointe Noire n'a pas un problème d'eau, mais un soucis de canalisation. Les choses vont s'améliorer», a-t-il promis.

La rencontre s'est achevée par des dons de kits scolaires et d'équipements sportifs à l'ensemble des huit quartiers de sa circonscription. «Il faut donner la chance à tous les enfants d'aller à l'école. Surtout ceux qui sont issus de familles démunies», a-t-il justifié son geste. Très heureuses de cette rencontre, les populations venues en masse ont remercié leur député, pour la clarté de ses explications sur les problèmes de l'heure et sa générosité.

MM.

Education

Initier les étudiants à l'esprit d'entreprise

Grâce à la convention de partenariat signée entre Distri-Congo consulting et formation, représenté par le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza, avec le groupe ivoirien Ithem-Isti-Cirpec, samedi 8 octobre 2016, à l'Hôtel Riviera, à Mpila, à Brazzaville, sous le parrainage du Dr Louis Bakabadio, conseiller spécial, chef du département de l'éducation, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique du Président de la République, ancien doyen de la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Ngouabi, un programme de la mini-entreprise ou entreprise-école sera expérimentée dans les universités congolaises, dès cette année académique.



Signature de la convention entre le Dr Kitsoro Firmin Kinzounza et le représentant du groupe Ithem.

La signature de la convention de partenariat avec le groupe ivoirien Ithem-Isti-Cirpec s'est déroulée en présence de Christian Grégoire Epouma, président de l'Apeec (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo), et de nombreux étudiants.

La mini-entreprise (ou entreprise école) est une entreprise créée et gérée par des étudiants, durant une année scolaire. Le but du programme mini-entreprise ou entreprise-école est d'initier les étudiants à la vie économique et au monde de l'entreprise, en leur faisant réaliser l'ensemble des tâches requises à une entreprise pour demeurer sur le mar-

ché. La mini-entreprise est une véritable entreprise créée par les étudiants et encadrée par les formateurs de Distri-Congo consulting et formation. Elle fonctionne sur le modèle d'une entreprise et développe un produit ou un service, en vue de sa commercialisation.

Le programme de la mini-entreprise comprend des cours, modules, conférences et séminaires pratiques sur la création et la gestion des entreprises, un volet rencontre et échanges avec des patrons d'entreprises que Distri-Congo consulting et formation suit et conseille. S'agissant des résultats attendus, les étudiants vont apprendre à gérer leur propre entreprise et vont, pour cela,

devoir accomplir un certain nombre de tâches, notamment: réaliser une étude de marché; rechercher un produit ou service à commercialiser; rechercher des fournisseurs; fidéliser la clientèle-cible; vendre des actions, afin de constituer un capital, élaborer une stratégie commerciale et un plan marketing, etc.

Dans son mot de bienvenue M. Siriam Tievé, coordonnateur général de Distri-Congo consulting et formation, a fait savoir que «les étudiants sélectionnés seront très outillés à la pratique de la création et de la gestion d'une entreprise. Ce qui

leur permettra d'être affranchis de la peur d'entreprendre, de créer une activité génératrice de revenus».

Le programme est pratiqué dans plusieurs universités africaines (Côte-d'Ivoire, Mali, Guinée-Conakry, Burkina Faso, Sénégal, Togo, Bénin, Maroc, Madagascar) et aussi en Russie. A partir de cette année académique, le Congo en fait l'expérience. Il revient aux étudiants de saisir cette opportunité, au moment où l'on parle de la diversification de l'économie congolaise.

Victor GUEMBELA

Assises du Collège des présidents des partis et groupements du centre

Jean-Michel Bokamba-Yangouma réaffirmé comme coordonnateur général

Le Collège des présidents des partis et groupements politiques du centre a tenu ses assises, du 12 au 14 octobre 2016, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, sous le patronage de Jean-Michel Bokamba-Yangouma, coordonnateur général de cette plateforme politique. Au menu de ces assises, il y avait l'examen, entre autres, de la situation qui prévalait dans l'espace politique du centre et la crise sécuritaire dans le Pool. A l'issue de ces assises auxquelles ont pris part toutes les six coordinations du centre, Jean-Michel Bokamba-Yangouma a été réaffirmé comme coordonnateur général des partis et groupements politiques du centre et, de ce fait, il assure la présidence des rencontres regroupant les six coordinations du centre, en tant que doyen d'âge.



Jean-Michel Bokamba-Yangouma.

Les six coordinations ayant pris part aux assises du collège des présidents des partis et groupements du centre sont: la coordination des partis et groupements politiques du centre, dirigée par Jean-Michel Bokamba-Yangouma; le Front démocratique des partis et groupements politiques du centre solidaire, dirigé par le Dr Luc Daniel Adamo Mateta; le Centre gauche, dirigé par Maurice Kinoko; le Centre gauche congolais, dirigé par Sylvain Edoungatso; le Pôle des rénovateurs du centre, dirigé par Frédéric Lahouya; Ngonza ébété, dirigé par Estash Power Bomboko.

distinctes, à savoir: la majorité; l'opposition et le centre. Le droit à la différence et la liberté des opinions est reconnu. Selon le collège des présidents des partis du centre, l'U.m.p (Union pour un mouvement populaire) de Digne Elvis Tsalissan Okombi a opté, «librement et en toute responsabilité», pour la mouvance présidentielle. Il a balayé d'un revers de la main la déclaration faisant état de la destitution du coordonnateur général, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, rendue publique aux termes d'une «prétendue assemblée générale des partis du centre», à l'instigation du président de l'U.m.p. «Il est inimaginable et invraisemblable qu'un groupe d'individus se réclamant de la mouvance présidentielle puisse encore s'arroger le droit de destituer un responsable du centre», a rétor-

qué le collège des présidents des partis du centre. La destitution du coordonnateur général ne relève que de la compétence exclusive du collège des présidents des partis et groupements du centre, a-t-on précisé. Le départ de l'U.m.p et de son président, Digne Elvis Tsalissan-Okombi, à la mouvance présidentielle n'affecte en rien la constance de toutes les coordinations du centre, l'U.m.p et son président n'ayant été que membres d'un des groupements politiques du centre. Le collège des présidents a rappelé, enfin, que depuis 1991, le Congo a opté pour le multipartisme. Toute démarche tendant à fédérer les composantes politiques autour de la mouvance présidentielle équivaldrait à un retour au monopartisme, ce qui est contraire à la Constitution du 6 novembre 2016.

En ce qui concerne la situation sécuritaire et humanitaire dans le département du Pool, le collège des présidents a condamné, avec force, la recrudescence des actes de violences et de barbarie, les exactions contre les paisibles populations. Il a exprimé sa compassion et ses condoléances à l'endroit du peuple congolais, en général, et des populations du Pool, en particulier, et en a appelé à la vigilance de toutes les forces vives de la Nation, en vue de dénoncer tous ceux qui, de près ou de loin, sont de mêche avec ces cruels délinquants. Il a exhorté le gouvernement à tout mettre en œuvre, en vue de mettre fin aux exactions contre les populations et de restaurer la paix, la sécurité et l'ordre public dans le département du Pool.

Pascal Azad DOKO

R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social)

Arrêter définitivement les troubles récurrents dans le Pool

Suite à l'insécurité et aux problèmes humanitaires qui prévalent dans le département du Pool, Bertrand Ulrich Mboundou Lekoba, secrétaire général adjoint du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), a fait une déclaration, jeudi 13 octobre 2016, à Brazzaville, dans laquelle ce parti situé à la majorité présidentielle condamne les actes de violences et la terreur perpétrés par les hommes de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi. Ce faisant, le R.d.p.s a lancé un appel pressant au gouvernement, «garant de l'unité nationale, de la paix, de la sécurité des personnes et des biens, à tout mettre en œuvre, afin d'arrêter définitivement ces troubles récurrents».



Bertrand Ulrich Mboundou Lekoba.

La situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans le département du Pool, depuis le mois d'avril 2016, a occasionné de nombreuses pertes en vies humaines et la destruction des biens. Cette situation dramatique, qui trouble gravement la paix chèrement acquise, a conduit les paisibles populations de cette partie du territoire national à l'exode. Ce désastre sécuritaire et humanitaire n'a pas laissé indifférent le R.d.p.s. Cette situation qui, à terme, risque d'asphyxier notre économie et d'annihiler tous les efforts entrepris pour la consolidation de la cohésion

nationale, amène le R.d.p.s à condamner tous les actes de violence et de terreur perpétrés par Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntumi. La terreur et la violence ne sont pas des moyens de résolution des différends politiques; lancer un appel pressant au gouvernement de la République, garant de l'unité nationale, de la paix, de la sécurité des personnes et des biens, à tout mettre en œuvre, afin d'arrêter définitivement ces troubles récurrents». En outre, le R.d.p.s invite toutes les forces vives de la Nation à participer, de façon multiforme, à la restauration

de la paix dans ce département. Le parti dirigé par le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya a saisi cette opportunité, pour présenter ses condoléances les plus

attristées aux familles des victimes tombées dans le Pool.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Ouverture à Baongo Espace JDD (Ex-Bizamba)

Restaurant-V.i.p - Night club

Croisement avenue des 3 Francs - avenue De brazza.

Renseignements: 06 664 92 31

U.m.p (Union pour un mouvement populaire)

La jeunesse appelle à l'application stricte de la loi sur les partis politiques

Lors d'un point de presse qu'il a fait, dimanche 25 septembre 2016, à l'Hôtel Résidence Marina, à Brazzaville, Sileyas Nkombo, président de la jeunesse de l'U.m.p (Union pour un mouvement populaire), a rendu publique une déclaration de la jeunesse de l'U.m.p relative «aux allégations de certaines personnes se réclamant, présidents des partis politiques du centre». Pour mettre un terme à ce désordre, la jeunesse de l'U.m.p appelle le Ministère de l'intérieur à l'application stricte de la loi sur les partis politiques, qui est l'une des recommandations des différentes concertations politiques de notre pays.



Digne Elvis Tsalissan Okombi.

La déclaration de la jeunesse de l'U.m.p rappelle que depuis quelques jours, «des individus mal-intentionnés, en manque d'initiatives et en proie à la confusion la plus absurde», sont en train de publier des déclarations au niveau des médias nationaux. «Ces personnes, dont le comportement a contribué à dévaluer leur personnalité, sont, en fait, leaders des partis fictifs, ne jouissant d'aucune personnalité juridique».

La déclaration souligne que «ces individus, conduits par la jalousie, la haine, la mauvaise foi et le désir de traîner dans la boue; qui s'arrogent le droit de vilipender, diffamer, jusqu'à prétendre radier l'U.m.p ainsi que son président, Digne Elvis Tsalissan Okombi, de l'espace centriste, alors premier parti du centre en nombre d'élus, en termes d'organisation et de structuration, ne vont pas sans susciter la curiosité de plus d'un Congolais».

La jeunesse de l'U.m.p estime que «ces personnes, dont la précarité des moyens de subsistance, connue de tous, qui contraste depuis deux semaines avec les coûts de diffusions des communiqués et déclarations dans les médias, ont fini par nous convaincre de la manipulation extérieure».

La jeunesse de l'U.m.p rassure l'opinion nationale et internationale que «cette politique de bas étage, qui a montré ses limites consistant à la manipulation des chômeurs et sans-emplois n'a aucun effet sur la volonté de l'Union pour un mouvement populaire, d'appeler les forces politiques qui ont soutenu l'action du Président de la République à se constituer et s'organiser, pour lui accorder une majorité de rupture, afin de reformer le Congo, lors des prochaines élections, aux cours desquelles les partis du centre auront une représentation».

La jeunesse de l'U.m.p appelle «le ministre de l'intérieur à l'application stricte de la loi sur les partis politiques qui est l'une des recommandations politiques des différentes concertations politiques de notre pays: Ewo, Dolisie et Sibiti. Elle estime qu'on ne peut pas, dans un pays, d'un côté, avoir des partis qui, au nom du respect de la loi, s'organisent et payent les permanences dans les douze départements du pays, et, de l'autre, des prétendus partis sans récépissé, sans aucun siège, même à Brazzaville, capitale politique de notre pays, qui bénéficient d'une complaisance administrative».

De même, la jeunesse de l'U.m.p rappelle à certains partis du centre et leur soutien extérieur que les organes politico-administratifs ne sont pas des offices nationaux pour l'emploi. Mais l'U.m.p continuera à veiller, comme dans le passé, que les postes relevant du centre soient attribués aux cadres compétents, selon le double critère de la légalité et de la légitimité. Comme le poste de la troisième vice-présidence de la C.n.e.i, en remplacement du président Tsalissan-Okombi, qui revient à l'U.m.p, suivant les critères consensuellement établis et les listes déposées.

Pascal-Azad DOKO



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO
RENTRÉE SCOLAIRE**
Les gagnants de la semaine
du 05 au 11 Octobre

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
053033889	25 000 FCFA	040157611	30 000 FCFA	053716959	50 000 FCFA
053084838	25 000 FCFA	040488991	30 000 FCFA	040584317	50 000 FCFA
044011498	25 000 FCFA	044747321	30 000 FCFA	040085526	50 000 FCFA
040030912	25 000 FCFA	055513473	30 000 FCFA	053815886	50 000 FCFA
053842911	25 000 FCFA	044663846	30 000 FCFA	055300983	50 000 FCFA
040541343	25 000 FCFA	053046041	30 000 FCFA	053773227	50 000 FCFA
040037590	25 000 FCFA	053033148	30 000 FCFA	040423099	50 000 FCFA
055233717	25 000 FCFA	053729099	30 000 FCFA	050173604	50 000 FCFA
053539957	25 000 FCFA	055103363	30 000 FCFA	040489594	50 000 FCFA
044699674	25 000 FCFA	050211412	30 000 FCFA	055072021	50 000 FCFA
055479030	25 000 FCFA	055214924	30 000 FCFA	044077633	50 000 FCFA
044003940	25 000 FCFA	053528732	30 000 FCFA	044345224	50 000 FCFA
055141266	25 000 FCFA	055100669	30 000 FCFA	044298613	50 000 FCFA
040415545	25 000 FCFA	050228229	30 000 FCFA	044527665	50 000 FCFA
053607146	25 000 FCFA	053214860	30 000 FCFA		
055489277	25 000 FCFA	055410595	30 000 FCFA	040097329	75 000 FCFA
044800462	25 000 FCFA	055408149	30 000 FCFA	055329640	75 000 FCFA
053579858	25 000 FCFA	044952973	30 000 FCFA	044449839	75 000 FCFA
044245868	25 000 FCFA	055445191	30 000 FCFA	053666877	75 000 FCFA
053044600	25 000 FCFA	044547973	30 000 FCFA	050025568	75 000 FCFA
053222988	25 000 FCFA	055134015	30 000 FCFA	055285111	75 000 FCFA
044151138	25 000 FCFA	044675887	30 000 FCFA	040055728	75 000 FCFA
050584307	25 000 FCFA			053521102	75 000 FCFA
050047849	25 000 FCFA	044713261	50 000 FCFA	055499436	75 000 FCFA
053602267	25 000 FCFA	050064400	50 000 FCFA		
053033295	25 000 FCFA	041077861	50 000 FCFA	044604880	500 000 FCFA
040113306	25 000 FCFA	040328832	50 000 FCFA		
044426414	25 000 FCFA	050641956	50 000 FCFA	053299993	Smartphones
040124829	25 000 FCFA	055235973	50 000 FCFA	053280707	Smartphones
044181379	25 000 FCFA	040474025	50 000 FCFA	040393636	Smartphones
		040125809	50 000 FCFA	040918992	Smartphones
040585993	30 000 FCFA	044475308	50 000 FCFA	040326997	Smartphones
050306240	30 000 FCFA	044919193	50 000 FCFA	055481346	Smartphones
055326525	30 000 FCFA	053541364	50 000 FCFA	040499688	Smartphones
055250763	30 000 FCFA	055438045	50 000 FCFA		
050220471	30 000 FCFA	040317371	50 000 FCFA		
044520202	30 000 FCFA	050832374	50 000 FCFA		
044169649	30 000 FCFA	053327068	50 000 FCFA		
053606717	30 000 FCFA	044554471	50 000 FCFA		

Université Marien Ngouabi

Rosalie Kama-Niamayoua, titularisée professeur des Universités Cames

Après sa titularisation, en juillet 2016, au grade de professeur des universités Cames, Mme Rosalie Kama-Niamayoua a offert, vendredi 14 août dernier, à l'Hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, un cocktail amical et fraternel aux parents, amis, collègues et connaissances. On y a noté la présence du ministre de l'enseignement supérieur Jean-Richard Bruno Itoua, de la ministre de la jeunesse et de l'instruction civique, Mme Destinée Doukaga, du vice-amiral Jean-Dominique Okemba, ministre chargé de mission du chef de l'Etat, Camille Bongo, président de la société de philosophie Sophia et de bien d'autres cadres et professeurs de l'Université Marien Ngouabi.



Rosalie Kama-Niamayoua entourée de Jean Richard Bruno Itoua, Destinée Hermelia Doukaga et Jean Dominique Okemba.

Professeuse de chimie à l'E.n.s (Ecole normale supérieure), chercheuse associée depuis 1996, Mme Rosalie Kama-Niamayoua était secrétaire académique à l'E.n.s de 1990-2000, puis directrice de la même école de 2000 à 2002 et ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabetisation (2002-2012). Depuis 2000, elle est membre du conseil technique de la chaire Unesco et présidente de l'antenne Fawe-Congo dont elle est membre du comité exécutif. En tant que chimiste, elle s'est impliquée et a joué un rôle actif dans l'équipe pluridisciplinaire de recherche en alimentation et nutrition. Elle a contribué à la réalisation de plusieurs

enquêtes sur le Safou, dans quatre départements du Congo. D'ailleurs, sa thèse de doctorat d'Etat portait sur le Safou de Boko. Membre de la formation doctorale depuis 2003, elle est chercheuse au laboratoire de chimie organique de la Faculté des sciences et techniques. Lors de son recrutement à l'Université Marien Ngouabi, Mme Rosalie Kama-Niamayoua, physico-chimiste de formation, avait le choix de l'E.n.s. «Tu as pris le risque de venir me demander mon avis et on s'est mis d'accord sur l'Ecole Normale Supérieure, compte tenu de ton profil de dictacticienne», a révélé le professeur émérite Thomas N'Silou, dans son témoignage. Avec le recul du

temps, il s'est posé la question de savoir si Mme Kama aurait eu la même carrière si elle était recrutée à la Faculté des sciences. «Tu ne serais pas arrivée aussi vite chef d'établissement et ministre. Ta prestation réussie à la tête de l'E.n.s s'est retrouvée vite récompensée par un Ministère des enseignements. Tu as fait preuve de clairvoyance. Doctorat d'Etat au Congo ou unique à l'étranger, tu n'as pas hésité un seul instant pour rejoindre la formation cobaye des doctorats de l'Université Marien Ngouabi. Tu as tenu bon. C'est de la détermination. Ta titularisation en tant que professeur des Universités Cames était accueillie avec joie», a ajouté

le professeur Thomas N'Silou. Pour sa part, Rosalie Kama-Niamayoua a simplement dit «merci au Président de la République qui lui avait fait confiance pour diriger le département ministériel de l'éducation nationale pendant dix ans, à son épouse Mme Antoinette Sassou-Nguesso, présidente d'honneur de Fawe-Congo, qui a toujours marqué de sa présence les grandes activités de cette organisation dans le pays, au professeur Thomas N'Silou et tous ceux qui l'ont accompagné dans son cursus académique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Rosalie Matondo a participé à la conférence sur les océans, à Washington

Sur invitation du gouvernement américain, Dr. Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a pris part aux travaux de la troisième session de la conférence sur les Océans, les 15 et 16 septembre 2016, à Washington, capitale fédérale des Etats-Unis d'Amérique. Cette conférence, qui a connu la participation du président américain Barack Obama, a été organisée sous la supervision de du secrétaire d'Etat américain John Kerry.



La ministre Matondo en conversation avec Catherine Novelli, sous-secrétaire d'Etat américaine pour l'économie verte, l'énergie et l'environnement.

Les travaux de la conférence sur les Océans s'étant focalisés sur les questions liées à la gestion des pêcheries et aux aires marines protégées, au leadership mondial sur les océans et aux partenariats en la matière, aux pollutions marines et aux effets du réchauffement climatique sur les océans, etc, a permis la levée de 5,5 milliards de dollars américains (environ 3280 milliards de francs Cfa). Mettant un accent particulier sur les O.d.d (Objectifs de développement durable), notamment l'O.d.d n°14, Dr. Rosalie Matondo, intervenant au nom du gouvernement de la République du Congo, a fait valoir les efforts que notre pays déploie sur la problématique des thématiques développées durant les assises de la Conférence sur les Océans. Son intervention s'étant axée sur: - la conciliation de la survie des communautés de pêcheurs et la préservation de la biodiversité marine; - la surveillance contre le pillage des ressources halieutiques sur la côte et en haute mer; - les besoins de formation des jeunes congolais aux métiers liés à la mer; - la mise en œuvre du Plan Nation d'Intervention d'Urgence en cas de catastrophes dues

aux déversements des hydrocarbures; - l'intérêt du Gouvernement à construire un aquarium et à créer une aire marine protégée de 197 mille hectares sur la baie de Loango, qui est un site historique inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Par ailleurs, Madame la ministre a eu des entretiens avec Mme Catherine Novelli, sous-secrétaire d'Etat américaine à l'économie verte, à l'énergie et à

l'environnement, ainsi qu'avec de nombreuses autres personnalités qui évoluent dans le monde de la conservation des océans.

Jean-Martin NGOMA (Sur les notes de Germain Kombo, directeur général de l'environnement)

IN MEMORIAM

20 Octobre 2009-20 octobre 2016

A la douce mémoire de notre fille, soeur, nièce, petite fille, BISSOUE KOUATILA Mésanges Léocadie «AMINA», décédée le 20 octobre 2009. Te sachant en paix auprès du Père Tout Puissant, nous évoquons, le coeur mélancolique, mais serein, le jour de ton départ pour une autre existence. Le temps qui passe ne peut effacer le souvenir et la douleur de la disparition d'une et unique fille. Sept ans après, ton esprit demeure toujours parmi

nous. Nous nous souvenons de la fille humble, aimable et serviable que tu étais. En ce triste anniversaire, maman Joséphine MFOUMOU, agent de la Procure Diocésaine de Brazzaville, les Familles KABAKO, LITHOMO, et MAYELA invitent tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée à être en union de prière avec eux, pour demander au Tout Puissant de lui accorder le repos éternel. Que par ta miséricorde, Seigneur, son âme repose



en paix.

Ya AMINA, nous ne t'oublierons jamais.

Région Afrique centrale de la Panafricaine du secteur privé

Le Dr Jean-Daniel Ovaga nommé directeur

L'A.s.p.s (Alliance du secteur privé pour la santé (A.s.p.s), une organisation non-gouvernementale, se félicite de la nomination, le 7 octobre dernier, à Nairobi, au Kenya, de son président, le Dr Jean-Daniel Ovaga, en qualité de directeur de la région Afrique centrale de la Fédération africaine du secteur privé de la santé. Le nouveau promu intègre, pour un mandat de trois ans, l'équipe de la Panafricaine du secteur privé de la santé que préside le Dr Amit N. Thakker.

La Fédération africaine du secteur privé de la santé est un organe faitier indépendant qui regroupe les cinq entités sous régionales des secteurs privés de santé. Elle entend renforcer l'unité d'action de ces structures ainsi que leur réseautage pour favoriser les échanges d'expériences qui devront permettre d'accélérer le développement des soins de santé abordables, accessibles et de qualité sur le continent.

Impulsée par l'Initiative santé en Afrique, un programme de la S.f.i (Société financière internationale) du groupe de la Banque mondiale, l'A.s.p.s (Alliance du secteur privé de la santé) a été créée en 2012 avec entre autres buts, l'entretien de l'esprit de solidarité et d'entraide entre les membres, la défense de leurs intérêts dans le strict respect des lois et règlements, de la déontologie et de l'éthique médicale. L'établissement des partenariats avec les pouvoirs publics ou les tiers dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques d'amélioration du système national de santé s'ajoute à ces premiers objectifs. Organisation patronale qui regroupe, en son sein, le médical, le pharmaceutique et les tradi-praticiens, l'A.s.p.s se positionne comme une force de propositions crédible du gouvernement, à travers le partenariat public-privé.

Le Département de la communication de L'Alliance du secteur privé de la santé

• Express National International
• Fret Aérien & Maritime
• Douane & Transit
• Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Points de vente : Bond jozou Kasoul (Brazzaville)
Brazzaville : 01 Av Cardinal André Bourgeois (Brazzaville)
Tel : (+242) 02333238 / 023332379
Tel : (+242) 023332371 / 023332375

www.gxinternational.net

F.P.A (Fondation Perspectives d'Avenir)

Des kits scolaires aux élèves des écoles, collèges et lycées du Niari

Durant son séjour à Dolisie, commune et chef-lieu du Département du Niari, le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, Député élu à Oyo (Département de la Cuvette), citoyen d'honneur de Dolisie, a procédé, jeudi 13 octobre 2016, au lancement de la campagne de distribution de kits scolaires aux élèves des collèges et lycées du Département du Niari. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au C.e.g (Collège d'enseignement général) Central de Dolisie, en présence de MM. Jean-Jacques Mouanda, Président du Conseil départemental, du Préfet André Ovu, du Maire Fernand Diokouandi et de bien d'autres autorités locales.

La campagne de distribution de kits scolaires dans le Département du Niari s'inscrit dans le droit fil d'un programme lancé, il y a quelques jours, à Oyo, par le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir. Ce programme vise à garantir à une frange plus large de jeunes, vivant dans des conditions sociales difficiles, l'accès à une éducation de qualité, pour leur permettre de se préparer, à terme, à contribuer à la construction de leur pays.

Dans son mot de circonstance, M. Denis Christel Sassou-Nguesso a relevé que la distribution de kits scolaires aux élèves est une initiative qui lui tient à cœur. C'est pourquoi qu'il la maintient au centre des programmes de la Fondation Perspectives d'Avenir, malgré son coût exorbitant. Car, c'est une initiative qui «n'est pas sans lien avec le respect d'un droit constitutionnellement garanti dans notre pays et quelques enjeux du développement de notre pays».



Denis Christel Sassou-Nguesso et Yves Fernand Diokouandi.

«A mon sens, cette initiative garantit aux enfants qui poursuivent leurs études dans des conditions sociales difficiles, la possibilité de continuer à aller à l'école, afin de se préparer à prendre leur part à la construction de notre pays. Elle donne ainsi un égal accès à l'éducation aux enfants démunis et contribue à faire du droit à l'éducation garanti par la Constitution de notre pays, une réalité concrète. Nul, ici, n'ignore qu'en Afrique en général, et dans notre pays en particulier, de nombreux

enfants sont exclus des bénéficiaires de l'éducation, simplement, faute de matériels scolaires. S'ils sont, aujourd'hui, exclus de l'éducation, ils courent aussi le



De g. à dr Abraham Okoko, André Ovu et Jean-Jacques Mouanda

risque de devenir les exclus du combat pour l'émergence et le développement. En mettant à leur disposition des matériels scolaires, nous leur donnons, tant bien que mal, la chance de bénéficier des bienfaits de l'éducation et de ne pas grandir avec le

sentiment d'être les exclus du combat collectif pour l'émergence et le développement, de l'alliance pour un changement porteur de transformation dans notre pays», a-t-il affirmé. Puis, il a démontré l'importance d'une formation de qualité: «Notre Constitution garantit le droit à l'éducation. Garantir ce droit va bien au-delà du simple fait de mettre à la disposition des enfants, des infrastructures scolaires. Il faut encore y mettre des enseignants qualifiés, des matériels



Le président de la FPA avec l'échantillon d'élèves bénéficiaires.

susceptibles de favoriser l'apprentissage et des infrastructures complémentaires, pour assurer le bien-être et le développement personnel des apprenants. Le droit à l'éducation fait partie de ces droits dont on ne peut, simplement, décréter la garantie, mais auxquels il faut donner corps, progressivement et collectivement. Ce droit ne peut se réaliser sans obligation de moyens. Ces moyens ne peuvent pas seulement venir de l'Etat, dans un contexte où l'Etat providence n'est plus de mise. Chacun doit y apporter sa contribution, y compris les organisations de la société civile, comme la Fondation Perspectives Avenir et les entreprises des secteurs privé et public. Ces dernières doivent le faire au titre de leur responsabilité sociale. Les entreprises, qu'elles soient privées ou publiques, bénéficieront, demain, des investissements d'aujourd'hui dans la préparation du capital humain dont notre pays aura besoin pour son développement. Sans ce capital humain, elles ne pourront ni renforcer leurs capacités de gestion stratégique ou opérationnelle, ni relever le défi d'une production qui demande de plus en plus un investissement dans la recherche et l'innovation. Elles ont donc intérêt à investir dans le renou-



Denis Christel Sassou-Nguesso, pendant son allocution.



La remise des kits scolaires à un échantillon d'élèves.



Le directeur du C.e.g Central.

vement et la réforme du système éducatif dans notre pays de manière à ce qu'il

soit en mesure de relever le défi de la production d'un capital humain de qualité».

Le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir a terminé son propos, en lançant, justement, aux entreprises, un appel à investir une partie de leurs bénéfices dans la construction de nouvelles infrastructures scolaires, la réhabilitation et la mise à niveau de celles qui existent, la mise à disposition de matériels scolaires et le financement des programmes de promotion aussi bien pour la performance et l'excellence dans l'éducation que pour le renforcement de l'adéquation formation-emploi et école-entreprise. De cette manière, pense-t-il, «nous contribuerons, tous et ensemble, au développement de notre pays et ferons en sorte que le droit à l'éducation auquel nous essayons de donner corps déjà à travers cette modeste initiative de distribution de kits scolaires, y devienne une réalité vivante et vivifiante».

Directeur du C.e.g Central de Dolisie, M. Mouithy Hyemba Massa, après avoir souhaité la bienvenue au Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, a apprécié, à sa juste valeur, l'initiative de distribuer des kits scolaires aux élèves du Département du Niari. «Ce geste on ne peut plus grand et symbolique que vous allez faire encore, puisque vous l'avez déjà fait, est très important, pour nous. Nous pouvons vous dire que, de temps en temps, depuis qu'il y a la gratuité de l'école, on a des effectifs qui évoluent en flèche. Et s'il faut ajouter à cela, la facilité que la Fondation apporte chaque fois

aux parents démunis, nous sommes sûrs que le chiffre va encore avancer. Aussi nous vous disons un grand merci. Tout cela au nom du C.e.g Central, et d'ailleurs, de tous les élèves du Congo. Encore une fois merci, Monsieur le Président», a-t-il affirmé.

Après quoi, le Président de la Fondation Perspectives d'Avenir a offert, symboliquement, des kits à cinq élèves qui sont repartis chez eux, sourire aux lèvres. Ainsi, la distribution des kits scolaires aux élèves des écoles, collèges et lycées du Niari a été lancée.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.

Tél.: (00242) 06 668.58.14/04.418.20.81, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

ANNONCE LEGALE

«ARABO SOTNAS AFRIQUE»

Société A Responsabilité Limitée

Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA

Siège Social: 2110, rue Voula, Plateau des 15 ans, Brazzaville.

RCCM: CG/BZV/13 B 3971.

REPUBLIQUE DU CONGO.

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'un procès-verbal de décision extraordinaire des associés de la Société A Responsabilité Limitée dénommée ARABO SOTNAS AFRIQUE, en date à Brazzaville du 12 octobre 2016, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 13 octobre 2016, sous Folio 192/15, n° 2134, la nomination d'un nouveau gérant a été décidée. Ainsi, les associés de la Société «ARABO SOTNAS AFRIQUE» ont décidé de modifier la gérance, en nommant un nouveau gérant, à savoir: Monsieur VELOSO DOS SANTOS Henrique Manuel.

Étant donné ce changement, l'article 12 des statuts de ladite société a subséquemment été modifié.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 octobre 2016, sous le numéro 16 DA 899; Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 14 octobre 2016, sous le numéro CG/BZV/13 B 3971.

**Pour avis,
Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire**



**Projet de renforcement du district sanitaire
de Ouesso – Mokeko – Pikounda/Département de la Sangha**

COMMUNIQUE DE PRESSE

S'inscrivant dans la série de formation prévue dans la Sangha par le « Projet de renforcement du district sanitaire Ouesso-Mokéko-Pikounda », financé par l'Union Européenne, Médecins d'Afrique a organisé dans la période du 22 au 28 septembre 2016 deux sessions successives de formation des membres des organes de participation communautaire (comités de santé et comité de gestion). Cette formation visait à renforcer les compétences des membres des comités de santé et du comité de gestion du district sanitaire Ouesso-Mokéko-Pikounda sur l'approche communautaire et les aspects de gestion des formations sanitaires.

Pendant une semaine, 42 membres des comités de santé et de gestion ont été formés sur les thématiques suivantes : généralités et concepts sur le système de santé, organisation et fonctionnement d'un organe de participation communautaire, mode de financement de la santé/couverture universelle en santé, diagnostic communautaire, technique de communication/mobilisation sociale, cogestion, cycle de projet/planification, organisation des services de santé (centre de santé et hôpital), suivi des indicateurs, gestion du matériel.

Ces deux sessions animées par les cadres de la santé de la Direction Départementale de tutelle et par ceux de Médecins d'Afrique renforcent l'implication de la communauté dans la gestion des problèmes de santé du district sanitaire Ouesso-Mokéko-Pikounda et contribuent à l'amélioration des indicateurs de santé dans ledit district.



AVIS DE DISSOLUTION

«Société WAME ENTREPRISE»

Société A responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de cinq millions de francs CFA

Siège social: 04, rue Mampouya, quartier La Base, Moundali, Brazzaville

(République du Congo)

RCCM CG/BZV/10 B 2156

du 28 Juin 20107

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 Septembre 2016 de l'Associé unique de la Société WAME ENTREPRISE, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de cinq millions de Francs CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier de Braz-

zaville, sous le numéro CG/BZV/10 B 2156, l'Associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la société WAME ENTREPRISE Sarlu.

Cette décision a été déposée au Greffe du Tribunal de commerce, le 11 Octobre 2016, sous le numéro 16 DA 881.

**Pour avis,
L'Associé unique**



L'école consulaire de Pointe-Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris. Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016-2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en:

- Bachelor en anglais, pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/France);
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir, pour les détenteurs de BTS (IFAM);

- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA/France);
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA);
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris);
- Master en Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement, MQHSE (ITESCIA);
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

**Tél.: 06 638 85 87; 04 43 148 27-
escicinfo2013@gmail.com;
site web: www.escic-cg.com**

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire

Avenue Charles De Gaulle, immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais,
Tél.: 06 664.85.64/04 432.52.12; B.P: 4821.

E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date 24 Septembre 2014, enregistré au domaine de timbre, en date du 25 Septembre 2014, sous le folio 169/09 N°8286, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 426 du 05 Juin 2015; il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : GROUPE BBS, en sigle «G.B» ;
Forme juridique : Société A Responsabilité

Limitée Unipersonnelle ;
Capital: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) de valeur Nominale ;
Siège social : quartier Sic Tchitchelle, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet: Commerce, Informatique, Prestation de services, (Comptabilité, Finance) ;
Gérance : La société est gérée par : Monsieur BOUITI BOUANGA Patrick Olivier, en qualité de gérant.

**Pour insertion,
Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE.**

Archidiocèse de Brazzaville

Ouverture de l'année pastorale et ordinations de six nouveaux diacres

Samedi 8 octobre 2016, la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur a rassemblé, une fois de plus, des milliers de fidèles chrétiens venus de toutes les paroisses de l'archidiocèse, pour une messe solennelle célébrée par l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, à l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale 2016-2017, sur le thème: «Annoncer la joie de l'amour», une exhortation apostolique post-synodale «Amoris Laetitia» du Pape François. Par la même occasion, l'archevêque, accompagné de Mgr Louis Mbuyu, évêque de Kinkala, a ordonné six nouveaux diacres: Cherubin Kilabouna, Gervais Koudissa, Vianney Arnel Jaurès Mabondzo, Parfait Marius Malonga Ntari, Amour Vivaldi Ntsiangana et Evans Tary, qui aspirent au sacerdoce.



Mgr Anatole Milandou.

Dans son homélie prononcée en français et en kituba, Mgr Anatole Milandou a rappelé aux futurs diacres les termes des paroles prononcées le jour de sa prise de possession canonique du siège archiepiscopal métropolitain de Brazzaville: «Je suis venu pour servir et non pas pour être servi, et donner ma vie en rançon». «Comme nous le rappelle le Pape François, l'Eglise n'a pas besoin de bureaucrates, ni de fonctionnaires, mais des missionnaires passionnés. C'est pour dire que la fonction du diacre est un service qui n'est pas altruisme ou philanthropique, mais qui consiste à aider l'évêque et le peuple de Dieu à proclamer l'Evangile. Diacre, en grecque veut dire diaconos (servir). Donc, toute votre vie doit être celle de l'amour du Christ, afin de proclamer la joie de l'espérance comme le stipule le thème de cette année pastorale», a-t-il dit. Cette année pastorale marque

aussi, la commémoration du 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda, «comme point culminant et du temps fort de toutes les activités programmées». Pour cela, l'ar-



Les nouveaux diacres.

chevêque a appelé le peuple de Dieu à «prier pour la cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda qui était un pasteur de paix et pour la paix dans notre pays».

Il a aussi lancé un appel aux chrétiens qui ne sont pas encore passés par la porte sainte, de le faire avant la date du 20 novembre prochain, qui marque

la clôture de l'année du jubilé de la miséricorde. Prélude à cette messe d'ordination diaconales, Mgr Anatole Milandou a présidé, du 4 au 6 octobre 2016, dans la salle de la catéchèse de la cathédrale, une session pastorale relative à l'ouverture de l'année. Au cours de cette session pastorale, les prêtres, religieux et religieuses, les conseils pastoraux paroissiaux, ainsi que les bureaux diocésains des mouvements d'apostolat ont focalisé leurs réflexions autour du thème: «Annoncer la joie de l'amour». Pour Mgr l'archevêque, il y a des prêtres qui brillent par une absence notoire aux sessions pastorales, alors que celles-ci permettent de préparer l'année pastorale et d'en faire le suivi. Il a rappelé quelques orientations sur l'amélioration des célébrations liturgiques, sur la base du document élaboré au lendemain de sa prise de possession canonique, et qui est intitulé: «Comment soigner nos célébrations liturgiques».

Pascal BIOZI
KIMINO

Basilique Sainte-Anne du Congo (Archidiocèse de Brazzaville)

Un chrétien engagé, Rémy Ayayos Ikounga, gratifié d'une bénédiction papale

Dimanche 16 octobre 2016, pendant la messe de clôture de la 45^{ème} assemblée plénière de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Rémy Ayayos Ikounga, chrétien engagé et paroissien à Sainte-Anne, a reçu, des mains du nonce apostolique Mgr Francisco Escalante Molina, qui célébrait sa messe de prémices en terre congolaise, une bénédiction du Pape François, à l'occasion du jubilé extraordinaire de la miséricorde. Cette bénédiction lui a été décernée en raison de ses œuvres de charité en faveur de l'Eglise catholique qui est au Congo et en particulier celle de Brazzaville. Dans cette bénédiction, le Souverain pontife invoque, par l'intercession de la bienheureuse Vierge-Marie, une effusion spéciale de grâce céleste en faveur de l'heureux récipiendaire, pour être toujours dans le monde le visage visible du Père miséricordieux.



Rémy Ayayos Ikounga recevant la bénédiction papale des mains du nonce apostolique.

L'Eglise est attentive à ceux et celles de ses enfants qui s'illustrent par le sens de solidarité, de partage, de compassion, d'amour, etc, envers leurs frères et sœurs et envers les œuvres communautaires. Voilà comment on peut résumer la bénédiction papale dont Rémy Ayayos Ikounga a été comblé. C'est vers la fin de la messe de clôture de la 45^{ème} assemblée plénière de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) que l'abbé Armand Serge Emmanuel Kiyindou, curé-recteur de la basilique Sainte-Anne du Congo, a annoncé aux participants à la messe, la nouvelle relative à la bénédiction papale reçue par le colonel Rémy Ayayos Ikounga, digne fils de la paroisse

Sainte-Anne, en raison de ses œuvres de charité en faveur des personnes vulnérables, reconnues et appréciées par toute personne éprise de paix, d'amour et de générosité, ainsi que pour le caractère de miséricorde dont elles sont revêtues. Après l'avoir annoncé, le curé-recteur a donné ladite bénédiction au nonce apostolique qui l'a remise, en mains propres, à l'heureux récipiendaire, sous les regards des participants à la messe. S'exprimant devant la presse à la fin de la messe, le colonel Rémy Ayayos Ikounga a déclaré: «C'est une grâce que le Seigneur me fait, une fois de plus. Je prends cette bénédiction papale et je prie



Une vue des participants à la messe avec l'heureux récipiendaire (au 1^{er} plan à droite).

le Seigneur de continuer à m'armer de courage et de beaucoup de forces, pour que je continue à aimer le prochain, à aider les affligés et à soulager

autant qu'il m'est possible, les souffrances des malheureux». Rappelons qu'en juillet dernier, c'était une chrétienne de la paroisse Sainte-Anne, Mme Gisèle Ngondo, qui avait reçu la même bénédiction papale à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la fraternité sainte Maria Goretti qu'elle dirige. Cette bénédiction lui était transmise par Mgr Ana-

tole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Cette semaine au Vatican

Les personnes âgées sont essentielles à l'Eglise et à la société

Cette semaine qui s'est achevée dimanche a été, si l'on peut dire, à l'enseigne de l'apha et de l'oméga; de la jeunesse et de la vieillesse. Car c'est le message du Pape pour la prochaine Journée mondiale du migrant et du réfugié, le 15 janvier prochain, qui a ouvert cette semaine. Le thème choisi par le Saint-Père est en effet: «Mineurs migrants, vulnérables et sans voix».



Dans la Salle Paul VI, le Pape a salué des milliers de retraités.

Le Pape appelle à la protection de ces enfants «sans défense» et livrés à la merci de tous les sans-scrupules. Les enfants ont droit à leur enfance, précise le Saint-Père. Ils ont «le droit d'être enfants». Mais les mineurs migrants sont «invisibles et sans-voix. La précarité les prive de document, en les cachant aux yeux du monde. Les migrants mineurs échouent facilement aux plus bas niveaux de la dégradation humaine», dit le Pape dans son message. Les mineurs, et les mineurs migrants en particulier ont autant droit à la protection que les adultes, les personnes âgées ont, elles, droit à notre reconnaissance. C'est ce qu'a dit le Saint-Père samedi au Vatican, où il recevait 7000 membres de l'association italienne des personnes âgées. «Au milieu de tant de personnes âgées qui, dans la limite de leurs possibilités, continuent à se prodiguer pour le prochain, il y en a de nombreuses autres qui sont malades, ont des difficultés à bouger et besoin d'une assistance au quotidien», a dit le Pape. «Je remercie aujourd'hui le Seigneur pour les si nombreuses personnes et structures qui sont engagées à un service quotidien des anciens, pour favoriser adéquatement des contextes humains dans lesquels chacun peut vivre dignement cette étape importante de sa vie», a ajouté le Pape qui a rappelé que les personnes âgées sont la mémoire de la société, et sont essentielles à l'Eglise. Dans le cadre de ses «vendredis de la miséricorde», le Pape François a visité vendredi dernier le «Villaggio SOS», dans le quartier de Boccea, à Rome. Il s'agit d'une maison de famille qui accueille des enfants souffrant de problèmes personnels, familiaux ou sociaux, qui lui ont été confiés par les services sociaux et par la justice. Avec fierté, les enfants ont montré au Saint-Père la zone verte à disposition du Village, qui comprend un terrain de football et un parc à jeux. Ils lui ont montré également leurs chambres et leurs jouets. Le Pape a pu, lors du goûter qui a suivi, écouter leurs histoires personnelles. Lors de sa messe matinale en la chapelle de la Maison Sainte Marthe, mardi dernier, le Pape a invité le chrétien à se sortir de l'hypocrisie car l'Eglise n'est pas «une Eglise du maquillage». Le Pape a exhorté les fidèles à repousser cette religion d'apparences, à faire le bien en silence, gratuitement «comme nous avons reçu gratuitement notre liberté intérieure».

Albert S. MIANZOUKOUTA

REMERCIEMENTS

Très touchés par la sympathie et le soutien multiforme manifestés à leur égard, lors du décès survenu le 21 août 2016, à Angers, en France, de Monsieur MOUANGA Lazare «MORGAN»; la veuve, les enfants et petits-enfants MOUANGA adressent aux parents, amis et connaissances, à l'occasion des 40 jours de «la renaissance en christ du défunt», leur vifs remerciements et expriment leur profonde gratitude.



ANNONCE

La direction diocésaine de l'Ecole catholique de Brazzaville informe l'ensemble des directeurs, chefs d'Etablissements, curés des paroisses ayant une école en leur sein, religieux et religieuses responsables des congrégations et supérieurs majeurs, qu'elle organise un conseil diocésain de l'Ecole catholique sous la patronage de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, vendredi 21 octobre 2016, à 9h 00, dans la salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur.

Sœur Claire FOUETI-NGANGA
Directrice diocésaine de l'Ecole catholique

45^{ème} assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

Mgr Francisco Escalante Molina accueilli solennellement par l'Eglise du Congo

Ouverte lundi 10 octobre 2016, à Brazzaville, la 45^{ème} assemblée plénière de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) s'est achevée dimanche 16 octobre 2016, au cours d'une messe solennelle en la basilique Sainte Anne du Congo. Cette messe a été également l'occasion, pour les évêques du Congo, d'accueillir Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Organisée sous le thème: «La paix est un don de Dieu unique. Croyants (Chrétiens et musulmans) consolidons ce don au Congo-Brazzaville et dans nos communautés à travers le dialogue» «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix» (Jn 14,27), la 45^{ème} assemblée plénière de la C.e.c, présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c, a connu la participation de tous les évêques du Congo, du nonce apostolique et de Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouessou. Elle s'est achevée par un message rendu public lors de la messe de clôture à Sainte-Anne.



Le nonce apostolique et les évêques du Congo bénissant le peuple de Dieu.

cipants à ladite assemblée plénière et ceux œuvrant à la basilique Sainte Anne, etc.

venus aussi bien de la basilique Sainte Anne du Congo que des autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville et vêtus pour certains de l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs.

Huit temps forts ont marqué cette messe: le mot de bienvenue de l'abbé Armand Serge Emmanuël Kiyindou, curé-recteur de la basilique Sainte Anne du Congo, la lecture du communiqué final des travaux de l'assemblée plénière de la C.e.c par l'abbé Brice Armand Ibombo, l'homélie de Mgr Daniel Mizonzo, la remise de la bénédiction papale à Rémy Ayayos Ikounga, en raison de ses œuvres de charité en faveur des personnes vulnérables, la lecture du message des évêques par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire, la lecture de la lettre de créances du nonce par l'évêque-président de la C.e.c (en latin) et interprétée en français par Mgr Louis Portella Mbuyu, ancien président de la C.e.c, la remise des présents (chasuble et crosse) de l'Eglise du Congo au nonce apostolique, et le mot d'usage de Mgr Francisco Escalante Molina qui a exprimé sa joie d'œuvrer dans sa nouvelle terre de mission aux côtés de ses frères et amis, les évêques du Congo.

Gislain Wilfrid BOUMBA

La 45^{ème} assemblée plénière de la C.e.c a été la toute première du nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina, depuis sa prise de fonction à Brazzaville. Après avoir fustigé la culture de la violence, le représentant du Saint-Père a promis de travailler en synergie avec tout le monde, afin de garantir la paix au Congo, sa nouvelle terre de mission.

Dans son allocution d'ouverture, Mgr Daniel Mizonzo, président de la C.e.c, a indiqué que cette assemblée plénière, qui s'est inscrite dans le registre du dialogue interreligieux, a proposé de mettre sur pied une pastorale de la rencontre avec l'Islam et la nécessité d'un état des lieux sur les relations avec l'Islam au Congo.

Pendant les travaux de cette session, plusieurs communications présentées par d'éminents et talentueux orateurs, enrichies par des échanges fructueux, à la lumière de la Parole de Dieu et de l'enseignement de l'Eglise issu du concile Vatican II, ont été faites. D'où le message qui a été publié par les évêques du Congo, sur le dialogue inter-religieux.

La célébration eucharistique marquant la clôture de la 45^{ème} assemblée plénière de la C.e.c a été présidée par Mgr Francisco Escalante Molina et concé-



Clément Mouamba (à dr.) et Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou participant à la messe.

lébrée par l'évêque-président de la C.e.c, NN.SS. Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la C.e.c, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Yves Marie Monnot, évêque de Ouessou, Jean Gardin, évêque d'Impfondo, Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, Urbain Ngasongo, évêque de Gamboma, Bienvenu Manamika Bafoukouah, évêque de Dolisie, Hervé Itoua, évêque émérite de Ouessou, et plusieurs prêtres dont l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c, les vicaires généraux des diocèses, les membres du secrétariat général de la C.e.c, les recteurs des trois séminaires nationaux, les prêtres-parti-

Rehaussée de la présence de Clément Mouamba, premier ministre, chef du gouvernement, ladite messe de clôture a été animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu et le chœur diocésain Les Amis du grégorien.

Plusieurs personnalités de divers rangs dont le député Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou, deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale, l'ambassadeur du Brésil au Congo, le colonel Rémy Ayayos Ikounga, récipiendaire de la bénédiction pontificale au cours de ladite messe, etc, ont participé à cette célébration eucharistique aux côtés de nombreux religieux et religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs

Aumônerie catholique de la maison d'arrêt centrale de Brazzaville

Former l'administration carcérale à mieux gérer les détenus

L'aumônerie de la maison d'arrêt centrale de Brazzaville, en partenariat avec l'O.n.g (Organisation non gouvernementale) Agir ensemble pour les droits de l'homme, a organisé, du 14 au 15 octobre 2016, à l'aumônerie universitaire, située à côté de l'Institut des jeunes sourds, à Brazzaville, un séminaire de formation sur la psychopathologie et psychothérapie en milieu carcéral. C'est un projet initié et piloté par le père Vianney Kiabiya, ancien aumônier, prêtre trinitaire actuellement en mission à la paroisse Sainte Trinité de Pointe-Noire.

Ansini, pendant deux jours, les fonctionnaires de l'administration carcérale et des jeunes chrétiens (étudiants, élèves), ont suivi deux thématiques développées par le Dr Michel Dzalalou, expert en santé mentale, psychologue-clinicien, psychothérapeute: «Formation de psychopathologie en milieu carcéral», «Entretiens spéciaux de psychothérapie et psychoéducation». Le tout sous la modération de René Loupia Malonga, membre de l'aumônerie catholique de la maison d'arrêt centrale de Brazzaville, en présence de l'abbé Mathias

Cédric Louhouamou, qui fait partie de l'équipe de l'aumônerie, et de Jean-Joël Komo, directeur de la réinsertion sociale et de l'action sociale et judiciaire.

La première thématique a fait ressortir quatre axes: milieu carcéral; vécu de l'incarcération; spécificités cliniques; vécu judiciaire. D'après le Dr Michel Dzalalou, le milieu carcéral fait intervenir les éléments ci-après: le vécu du temps, c'est-à-dire: temps subi, régressif, qui s'inscrit dans le corps; la détention préventive, qui renvoie à quatre moments: explosivité, retrait, adaptation, apaisement.



Une vue du présidium pendant le séminaire.

S'agissant du vécu de l'incarcération, l'orateur a fait référence aux réactions psychopathologiques récurrentes, pendant quelques semaines ou mois, suivant l'incarcération. Il peut s'agir de symptômes dépressifs (sentiment de solitude, manque d'énergie, déconcentration, trouble de mémoire), de symptômes de stress (nervosité, palpitations, douleurs dans la poitrine), etc. Parlant de la psychothérapie en

milieu carcéral, il était question de savoir, quels soins apportés aux détenus. Il a, entre autres, été évoqué le travail psychothérapeutique, l'accompagnement symptomatique, la prise en charge des crises et décompensations, les préalables: établissement d'une relation thérapeutique positive; clarification des objectifs (quel travail sur le délit, quand il s'agit d'abord d'accepter le temps à

XXX^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

Dieu seul est Saint

Textes: Sir 35, 12-14. 16-18; Ps 33(34); 2Tim 4, 6-8. 16-18; Lc 18, 9-14

«Deux hommes montèrent au Temple pour prier. L'un était pharisien et l'autre, publicain».

Jésus vient de mettre en scène deux personnages. Les deux vont prier au temple. Pour nous dire, d'abord, frères et sœurs dans le Christ, que les deux ont un même désir: rencontrer le Seigneur. Chacun des deux exprime sa prière, mais Jésus révèle l'intention qui habite le cœur humain. Il nous met face à notre incorrigible propension à juger, à condamner et à toujours nous croire meilleurs que les autres.

Le Seigneur nous propose de choisir entre deux mentalités, deux manières de considérer nos relations avec Lui.

Le pharisien se montre conscient des efforts qu'il accomplit. Il s'en vante! Il attache de l'importance et met sa confiance dans ses performances. Il s'en rassure. D'autres ont un bilan moins favorable au sien comme ce «publicain» qui est en prière en même temps que lui. Par contre, le publicain mesure la distance entre ce qu'il est et ce qu'il devrait être. Ce dernier fait appel à la miséricorde; il ne cherche pas à se justifier par un bilan positif...Que le Seigneur Lui-même agisse!

Si le premier regarde derrière lui et se glorifie de sa générosité et de l'efficacité de ses efforts, le second, lui, regarde devant lui et appelle le Seigneur pour qu'il le guide.

Frères et sœurs dans le Christ, qui imitons-nous? N'est-ce pas le pharisien? Retenons: «Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé».

C'est ici une rude mais forte vérité qu'il nous faut méditer. Combien de fois le poison du jugement et de la compassion rongent nos familles, nos communautés chrétiennes, nos sociétés.

Nous avons tous en tête des jugements de tous ordres dont nous avons été victimes ou, au contraire, acteurs.

Ayons en esprit cette parole de Ben Sirac Le Sage: «Le Seigneur est un juge qui ne fait pas de différence entre les hommes».

Il nous faut tous apprendre à avoir le regard même du Dieu Miséricorde, plein de tendresse.

Il nous faut également reconnaître que nous avons toujours simultanément les deux attitudes, celle du pharisien et celle du publicain.

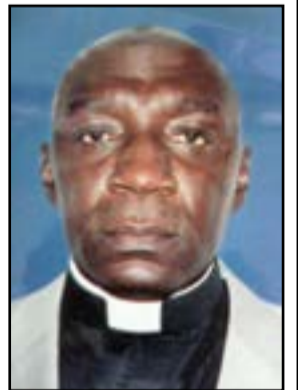
Oui, ma sœur, mon frère, tu es incapable d'avoir la qualité de fidélité du pharisien et l'humilité du publicain. «Dieu seul est saint». Si tu es juste, c'est en lui et par lui, non à cause de tes mérites. N'oublions pas, nous tous, membres du corps du Christ, que nous sommes des pécheurs pardonnés. Prions le Seigneur de nous garder, nous ses disciples, du pharisaïsme qui nous menace de tout temps.

Ma Marie, priez pour nous, pauvres pécheurs Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste C.e.c

NÉCROLOGIE

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a le regret d'annoncer aux évêques du Congo et à toute la chrétienté, le décès de l'abbé Blaise Bifoungou, prêtre du diocèse d'Owando. Décès survenu, le lundi 17 octobre 2016 au Chu. Prions pour Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque du lieu et pour son diocèse. Tous



les jours, les messes de suffrage se disent en sa mémoire à la Basilique Sainte Anne du Congo à 17h.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la C.e.c

passer en prison; établissement d'une relation d'étayage.

Appréciant la qualité des communications, les participants ont suggéré l'organisation régulière de ce type de formation et à l'étendre à toutes les corporations judiciaires: juges, avocats, personnels carcéraux, etc, pour cerner le comportement des prévenus et des détenus, afin de mieux les gérer et faire en sorte que ceux-ci aient une conscience équilibrée, avant,

pendant ou après, éventuellement, l'établissement de leur culpabilité.

Signalons qu'à la fin dudit séminaire, la représentante de l'Ocdh (Observatoire congolais des droits de l'homme) a remercié l'assemblée et surtout l'Eglise catholique pour l'aboutissement de ce projet.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Affaire ex-O.n.p.t

Pourquoi les membres de la commission mixte sont-ils menacés d'éventuelles poursuites judiciaires?

Jeudi 22 septembre 2016, Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, avait tenu une réunion, en présence des médias, dont l'ordre du jour portait précisément sur l'examen de la situation des ex-agents de l'O.n.p.t relative au protocole d'accord transactionnel du 11 août 2011, signé d'une part par le gouvernement et d'autre part par les responsables des syndicats représentatifs. Mais, la réunion va sortir de son sujet principal pour aborder la question de la vente du patrimoine de l'ex-O.n.p.t. Le ministre Mabiala estimant que la vente du patrimoine foncier de l'ex-office d'Etat peut permettre de payer les droits des ex-travailleurs. C'est ainsi que certaines personnes ayant acquis des parcelles de terrain sur le terrain de l'ex-O.n.p.t situé en face de l'Ecole général Leclerc, à Brazzaville, ont été interpellées. Sur le champ, M. Mahoungou, président de la cellule technique chargée d'évaluer la dette des cotisations sociales, a été interpellé, déféré devant le procureur de la République et écroué à la maison d'arrêt. Les membres de la commission sont menacés pour les terrains qu'ils ont acquis. Mais, qu'en est-il en réalité?



Concert de casseroles, à l'époque où les ex-travailleurs de l'O.n.p.t réclamaient leurs droits sociaux.

La liquidation des entreprises d'Etat est un long feuilleton qui remonte à 1985; un feuilleton affecté de dysfonctionnements, de doubléments de montants, de surestimations des droits, etc. Pour mettre de l'ordre dans le dossier de la liquidation des entreprises d'Etat, une commission mixte, dotée d'un organe technique de neuf membres permanents, avait été mise en place, par

décret n°2009-98 du 23 mars 2009. Au total, cette commission mixte étudiera les dossiers de 55 entreprises d'Etat liquidées et en cours de liquidation. Son travail a permis d'auditer et de réajuster les droits des travailleurs, faisant gagner à l'Etat un peu plus de 31,6 milliards de francs Cfa. Aujourd'hui, les droits des ex-travailleurs de 45 entreprises d'Etat liquidées ont été entièrement soldés.

Parmi ces entreprises, il y a l'ex-O.n.p.t dont les droits des travailleurs ont été totalement liquidés, suivant le protocole d'accord transactionnel signé le 11 août 2011, par le gouvernement et les syndicats. L'article 5 de ce protocole d'accord précisait: «Ces droits seront diminués du montant des sommes dues à l'entreprise par les travailleurs concernés par le compte 42 et l'acquisition de certains actifs immobiliers de l'ex-O.n.p.t, ainsi que la décote des droits négociés avec les ex-travailleurs aux taux suivants: 17% sur les droits initiaux de 46.600.912.966 F Cfa; 16% sur les droits nets de 37.947.319.686 F Cfa». Et l'article 6 de conclure: «Les montants des droits conventionnels

ainsi que ceux de l'indemnité spéciale de rupture sont arrêtés à la somme de 31.875.748.535 F Cfa». Cette somme a été liquidée par trimestre jusqu'en 2013. En 2013, un syndicat dissident, conduit par Gilbert Edoli, non signataire du protocole d'accord de 2011, a remis en cause la décote de 17% qui avait été décidée sur les droits initiaux. Pourtant, Gilbert Edoli est signataire, le 26 janvier 2009, de la fiche «de fidélité aux actions menées par la coordination des travailleurs de Sotelco sans poste, relatives à l'aboutissement du plan social des travailleurs de l'ex-O.n.p.t». Dans cette même fiche, il autorise un prélèvement de la somme de trois mille francs sur sa prime de logement/retraite. Malgré cet engagement, Gilbert Edoli, qui a acquis des maisons de l'ex-O.n.p.t sans pouvoir justifier du règlement de leur achat, réclamera la décote de 17%. Signalons tout de même que l'affaire de l'argent de la mutuelle, les 550 millions de francs Cfa, est pendante devant les tribunaux.

Par ailleurs, les syndicats reviendront à la charge, sur la dette des cotisations sociales. Après des mouvements sociaux et des négociations, un autre protocole d'accord est signé entre le gouvernement et les syndicats, le 14 avril 2015. Celui-ci stipule que la dette de sécurité sociale de l'ex-O.n.p.t vis-à-vis de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) est de 15.562.624.052 F Cfa et de 237.768.173 F Cfa à l'égard de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires). Où trouver l'argent pour couvrir ces dettes sociales? Voilà la préoccupation qui a fait monter au créneau le ministre Pierre Mabiala qui, paradoxalement, continue de parler des droits sociaux des travailleurs de l'ex-O.n.p.t, alors que ceux-ci ont été totalement liquidés. Mais, sans pour autant étudier le dossier techniquement et s'informer auprès des experts de la commission mixte en charge des entreprises d'Etat liquidées et en cours de liquidation, il a organisé directement une réunion en présence des médias. Comment peut-on examiner un protocole d'accord signé par des membres du gouvernement et des responsables syndicaux, en présence de la presse? Il n'empêche, au cours de cette réunion, le ministre de la justice s'en est pris aux membres de la commission mixte. Il faut dire qu'il ne les a reçus qu'une seule fois, depuis sa prise de fonction. Mais, à cette réunion, il les a menacés d'éventuelles poursuites judiciaires, pour ceux qui ont acquis des parcelles de terrain. Présent à cette réunion, le procureur de la République, André Gakala-Oko, est allé dans le même sens, en accusant les membres de cette commission d'avoir acquis des terrains dans les domaines de l'ex-O.n.p.t à des prix bradés. Or, l'abus de biens sociaux et le délit d'initié ne constituent pas des délits dans le code pénal congolais. La loi de l'Ohada évoquée par le ministre ne concerne pas le cas de l'ex-O.n.p.t qui était une entreprise publique. L'on sait que l'essentiel de l'immense patrimoine de l'ex-O.n.p.t à travers le pays a fait l'objet d'attribution par ses directeurs généraux successifs. Ainsi, certains cadres ont acquis des maisons à des prix très bas: 1 ou 2 millions de francs Cfa, etc. Raison pour laquelle le gouvernement, lors du conseil des ministres du 28 juin 2001, qualifiera de bradage, l'opération qui avait abouti à la délivrance des actes de cession. En conséquence, il avait décidé que toutes les ventes opérées par l'O.n.p.t étaient nulles et de nul effet. En reprenant l'opération, il s'était alors posé le problème de la base d'évaluation du patrimoine de l'ex-O.n.p.t. Ce qui a conduit la commission mixte à recourir à la compétence du B.e.ba.t.p (Bureau d'études, du bâtiment et travaux publics), pour la production d'une évaluation correspondant aux années 2000.

La commission mixte avait ainsi procédé à la régularisation de l'acquisition des parcelles de terrain dans les domaines de l'ex-O.n.p.t. Au total, elle avait encaissé 794 millions de francs Cfa reversés au Trésor public. Seuls, les occupants des quartiers Binkaroua, Mpila et Blanche Gomez n'auraient pas régularisé leurs situations. Pour avoir été à la tête de la cellule technique qui avait régularisé ces situations, M. Mahoungou a été jeté en prison, tandis que les autres membres de la commission mixte ont été menacés d'éventuelles poursuites judiciaires. Pourquoi s'en prendre alors aux membres de la commission mixte? C'est la question qu'il faut aujourd'hui se poser. Pourtant, dans le dossier de la liquidation des entreprises d'Etat, ils ont fait épargner à l'Etat plus de 31 milliards de francs Cfa sur le total des droits sociaux réclamés par les travailleurs des entreprises publiques liquidées et en cours de liquidation. Par ailleurs, les membres de cette commission mixte ont fonctionné sans indemnités régulières. Ils étaient payés à la débrouille, suivant l'humeur du ministre des finances. Raison pour laquelle certains ont acquis des parcelles de terrain à des prix qu'on peut juger bas, à titre de compensation du travail abattu depuis 2009 et qui a permis de remettre de l'ordre dans le dossier des entreprises publiques frappées de liquidation. M. Mahoungou paie aujourd'hui le prix le plus fort à cette histoire rocambolesque, alors que de hauts responsables ont acquis des terrains dans le domaine de l'ex-O.n.p.t, sans être inquiétés le moindre du monde. La loi ne frappe-t-elle que les faibles? Même si l'on réévaluait les montants de vente des terrains, cela ne couvrirait pas les 15 milliards de francs Cfa dus par l'ex-O.n.p.t à la C.n.s.s. Il va falloir, malgré tout, que l'Etat mette la main à la poche.

Joël NSONI

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI Notaire

Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (+242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com
etudepongui2@amail.com

«COLINA CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Entreprise régie par le Code des Assurances dit «Code CIMA»
Au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Case A5, Avenue du Maréchal LYAUTEY, Centre-ville
RCCM: CG/BZV/11 B 3065

MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC L'ACTE UNIFORME REVISE

Suivant Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société «COLINA CONGO», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, Entreprise régie par le Code des Assurances dit «Code CIMA», au capital de 1 000 000 000 de Francs CFA, dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), case A5, Avenue du Maréchal Lyautey, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/11 B 3065, tenue en date à Casablanca (Maroc), 2016, Boulevard Zerktoni du 26 novembre 2014, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), le 13 novembre 2015 et enregistré le 16 novembre de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 201/8 numéro 1443, parmi les résolutions prises par les actionnaires:

- constatation de la modification des statuts de la société, suite à l'obtention de son

agrément en tant que société d'assurances; - Libération du dernier quart du capital social et proposition de modification de l'article 6 des statuts.

Conformément aux dispositions de l'article 908 et suivants de l'Acte Uniforme révisé sur les sociétés commerciales et le Groupement d'Intérêt Economique, les statuts de la société «COLINA CONGO» SA ont été mis à jour suivant acte dressé le 10 octobre 2016 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), enregistré le 10 octobre de la même année à Brazzaville, à la recette des impôts de Ouenzé, sous le Folio 177/8 n°1035.

Dépôt légal de deux exemplaires des statuts a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 13 octobre 2016, enregistré sous le numéro 16 DA 895.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	1 an	Autres pays d'Afrique
23.400		96 Euros
1 an		192 Euros
Retrait sur place:		Europe
31.200		96 Euros
Expédié:		192 Euros
46.800		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Abdelâdim Lhafi, commissaire de la Cop 22

«Les journalistes africains doivent s'appropriier l'événement»

La 22^e édition de la Cop (Conférence des parties à la Convention de l'Onu sur le climat) aura lieu, du 7 au 18 novembre 2016, à Marrakech, au Maroc. Prélude à cette grand-messe, à l'initiative du Comité de pilotage de la Cop22, une cinquantaine de journalistes africains ont participé à un voyage de presse au Royaume Chérifien, du 2 au 11 septembre dernier. Un périple qui leur a permis de sillonner six villes marocaines, mais aussi d'échanger avec les membres du Comité de pilotage de la Cop 22. Parmi lesquels M. Abdelâdim Lhafi, qui en est le commissaire.

**A quelques encablures de la tenue de la Cop, qu'est-ce qui a été déjà fait, et que reste-t-il à faire?*

** Où est-ce que nous en sommes? Notre première priorité, c'était, d'abord, d'offrir toutes les conditions, pour que cette réunion se passe dans les meilleures conditions. Les travaux de mise en forme, de construction du village des négociations sont très avancés. Et, actuellement, toutes les structures sont réalisées à plus de 85%. Et nous avons bon espoir que nous puissions livrer ce projet, vers le 15 octobre 2016. Comme vous le savez, la Cop démarre le 8 novembre, mais il faut la livrer à l'avance, parce qu'il y a des réunions qui vont se tenir, dès fin octobre, et le processus de mise en marche est exactement conforme au calendrier que nous nous sommes fixés. Et sur le plan de l'organisation, vous savez, il y a un cahier des charges exactement précis, qui est concrétisé par l'accord de siège ou l'accord des pays hôtes signé entre le Maroc, pays hôte, et les Nations unies et qui prévoit, dans les menus détails, tout ce qu'il faut réaliser, en termes de salles, de transmission, de communication, bref tous les aspects

sont traités, y compris les aspects de développement durable. Donc, nous avançons conformément au programme.

**Quelles sont vos attentes, lors de la Cop 22?*

** C'est, d'abord, la ratification de l'accord de Paris, et si possible, avoir les autres bonnes nouvelles pour les autres accords: le protocole de Montréal, de l'ICAO, c'est-à-dire toutes les négociations sur l'aviation civile, et également, l'amendement de l'accord de Doha, qui est un amendement du protocole de Kyoto. Ça, c'est sur le plan politique, ce sont des signaux qu'il faudrait mettre en œuvre, pour permettre à cet accord de se mettre en marche. Sur le plan des attentes, en termes concrets, il y a un certain nombre d'initiatives, parce que vous savez que cette année, c'est pratiquement une entrée dans une forme de développement d'un agenda d'actions, et qui va se construire autour des coalitions, autour des initiatives. Et vous savez que ces coalitions dépassent à peu près 70, et elles se concrétisent autour des thématiques particulières. Donc, elles vont se tenir selon les journées et



Abdelâdim Lhafi.

les thématiques fixées en collaboration et en cohérence avec les journées thématiques fixées par les Nations unies. Mais ce qu'il y a de plus, c'est qu'il y aura, d'abord, un débat large entre toutes les parties. Ce n'est pas comme dans le temps, où les négociations se passaient entre les négociateurs uniquement. Mais, actuellement, la négociation fait participer toutes les parties prenantes: les responsables de la gestion du territoire, la société civile, le secteur privé, donc toutes cette constellation d'opérateurs va agir en ordre cohérent, pour essayer de sortir avec des actions et des politiques concrètes avec, évidemment, la présence de tous les décideurs, tous les faiseurs de décisions politiques.

**Combien le Maroc va-t-il déboursier, pour l'organisation de cet événement?*

** Comme vous le savez, la Cop 22 est une conférence des Nations unies. Le budget global, pour le

moment, il varie entre 800 millions et 1 milliard de Dirhams, à peu près 80 millions d'euros. Dans ce coût, il y a les contributions de l'U.E, la B.a.d, etc. Donc, si vous voulez, le business-plan, globalement, est autour cet ordre de grandeur. A l'intérieur, il y a une partie maroco-marocaine, et le reste, c'est la contribution des autres pays.

**Qu'attendez-vous des journalistes africains?*

** Il y a, d'abord, cette appropriation de l'événement. Je pense que c'est une Cop universelle se tenant en terre africaine. Donc, il est, pour moi, nécessaire que tous les Africains se mobilisent pour faire de cette Cop une Cop que l'Afrique tout entière s'approprie. C'est important, parce que tout le monde doit se mobiliser autour de cette Cop. Deuxième élément: exprimer cette sensibilité par rapport aux grandes problématiques que vivent les pays du Sud. Nous avons beaucoup parlé de désertification et de sécurité alimentaire, il ne faut pas oublier les Etats insulaires, qui représentent à peu près 300 millions de citoyens du monde. Je l'ai dit, l'Afrique n'a pas de responsabilité historique dans l'état actuel de dégradation climatique, mais l'Afrique subit de plein fouet ce phénomène. Donc, en tant que journalistes, c'est cette interface, cette articulation, pour essayer de mobiliser tout le monde et faire que cette Cop qui se tient au Maroc soit une Cop africaine et qui permet de mobiliser l'ensemble pour un objectif noble, celui de l'adaptation des pays du Sud.

Propos recueillis par Vêran Carrhol YANGA

IN MEMORIAM

21 octobre 2013 - 21 octobre 2016, trois ans, déjà, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, LUC DIAMBOUET LOUKALA, ancien cadre de l'Asecna. A l'occasion du 2e anniversaire de son départ vers la maison du Père, l'Eternel Dieu, Simon Matondo Mandzo et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.



Que brille à ses yeux la lumière sans déclin et que son âme repose en paix!

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN JURISTE

Un projet spécialisé dans la protection de l'environnement recherche un ou une jeune juriste engagé(e). Le ou la candidat(e) retenu(e) aura pour mission la rédaction des correspondances, l'analyse juridique et le suivi des procédures en justice sur l'ensemble du territoire national congolais.

Etre titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit, avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans un cabinet d'avocat. CV, lettre de motivation et attestation à déposer à l'adresse:

E-mail: recrutement2016congo@gmail.com

OFIS store
w Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 318, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 305, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

Lend's
PRESENTE

Le 22
OCTOBRE 2016
à partir de 17h30

Soirée CULTURE & ARTS

CONCOURS DE MODÈLES (R) JEUNE CREATRICE DE MODE, SPECTACLE MUSICAL, CONFÉRIERONNISTE, DANSE, HUMOUR... 100% CONGOLAIS

PAF 35.000 Frs
50.000 Frs

PEFACO HOTEL MAYA-MAYA

info line : ☎ 06 929 26 50 - 01 929 26 50 - 01 631 11 97 ✉ contacts.lends@gmail.com

lieu de vente : Boutique LEND'S
114 Rue Aboulini Poto-Poto vers Ntomboko de Dzaoundi

soirée culture et arts-2016

Journées juridiques du Barreau de Brazzaville

«Les membres du Barreau se forment pour eux et pour le bien des justiciables»

Le Barreau de Brazzaville a organisé, du 19 au 21 octobre 2016, les journées juridiques dont l'objectif est d'assurer la formation permanente de ses membres. A l'ouverture de ces journées juridiques, le 19 octobre dernier, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, le Bâtonnier du Barreau de Brazzaville, Me Emmanuel Oko, a prononcé une importante allocution dont voici l'intégralité.

Rappelant la place fondamentale de l'Avocat dans notre système judiciaire, Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême disait, à propos des auxiliaires de justice, je cite: «*Au premier rang d'eux, viennent les Avocats... Compétents, travailleurs et formés, leur concours est indispensable à l'œuvre de justice, dans ce qu'ils apportent d'essentiel, à ce qu'il est convenu d'appeler la justice contributive ou de participation...*» (Placide Lengua, «*La paix par le droit. Conférence Internationale des Barreaux-CIB, Brazzaville, le 1er février 2008. Palais du Parlement, Exposé p.14*). Avant de poursuivre, je le cite à nouveau, à la même page: «*Ils font profession de donner des avis et consultations, sur «des questions d'ordre juridique et contentieux, et de «défendre en justice, oralement ou par écrit, l'honneur, la «liberté, la vie et les intérêts des justiciables, qu'ils «assistent ou même représentent, s'il y a lieu...».* Dans ces propos, je décèle une philosophie (réelle) qui caractérise l'Avocat: Parole et Devoirs. Parole, (grand P), au singulier et Devoirs, (grand D), au pluriel. Attentif au message délivré par les deux citations ci-dessus, il y a deux ans, lorsque nous étions portés, par le vote des confrères, aux fonctions de premier administrateur du Barreau, nous mettions l'accent sur la formation, et son pendant, la discipline. La fin justifiant les moyens, en ces moments reconnus de crise qui n'épargne aucun secteur, notre Barreau n'a pu tenir des rencontres comme celle qui nous rassemble aujourd'hui. Mais aujourd'hui, pour y arriver, nous avons fait avec peu. Et, les présentes journées juridiques du Barreau de Brazzaville ont été accueillies avec satisfaction. Nombreux acteurs de notre justice ont apprécié l'initiative et on dit aussi, qu'il faut renouer avec ces bonnes habitudes.

Excellence, Mesdames et Messieurs, Distingués invités et chers confrères;
Le Barreau dont l'objet est la fourniture des services intellectuels par ses membres, est toujours présent et au centre de tout ce qui concerne la vie de l'homme. Le droit se livrant en permanence à la conquête de tous les domaines, là où progressent la science et la technologie, le droit appréhende. Dans ces conditions, la formation représente une garantie, une protection pour ceux qui sont à la recherche des meilleurs services. Puisque les journées juridiques, les

séminaires, les colloques, les conférences, les ateliers, on peut appeler ça comme on veut, sont des occasions de formation, les membres du Barreau se forment pour eux, ils se forment pour le bien des justiciables, c'est-à-dire, pour le bien de la société. Donc, ils se forment en réalité, pas pour eux, mais pour celle-ci. L'objectif demeure que ce professionnel du droit doit proposer un service hautement individualisé, construit sur mesure, pour répondre au mieux, aux besoins exprimés individuellement par chacun de ses clients. C'est le pré-supposé qu'il n'existe pas de meilleure façon de délivrer des prestations juridiques que la formation, comme en pareille circonstance, sinon la profession volerait en éclats. Et, justement, c'est pour éviter cela que votre humble serviteur, pour le compte du Barreau, a signé deux accords de coopération avec le Barreau de Paris. Le premier, en date du 22 décembre 2015 devant permettre l'envoi de deux à trois jeunes Avocats en formation chaque année. Le second, en date du 25 juillet 2016, qui donne aux Avocats du Barreau de Brazzaville, un droit d'utilisation de la bibliothèque en ligne du Barreau de Paris. La formation, celle de l'Université ou tout simplement la formation de l'école, nécessaire certes, elle a l'inconvénient d'être insuffisante à elle seule, sans égale signification à celle du terrain, c'est-à-dire celle du vécu, c'est-à-dire, celle de la pratique professionnelle. A mesure que tend à croître le rôle du droit comme outil de régulation sociale, le Barreau doit être en mesure de proposer une réaction plus impérative, se poser en permanence la question du renouvellement et/ou de l'adaptation des connaissances de ses membres, faire preuve d'imagination anticipative, œuvrer pour rechercher un niveau plus supérieur de ses membres, afin d'offrir les services de qualité qui soient disponibles sur le marché. Et quelles sont ces offres de services? Par références aux textes normatifs, loi n°026-92 du 20 août 1992 portant organisation de la profession d'Avocat et les règlements intérieurs de l'Ordre national et du Barreau de Brazzaville, ces offres de services se résument en:
- missions d'assistance, de représentation des clients en justice et à l'égard de toute administration ou personne chargée d'une délégation de service public sans avoir à justifier d'un mandat écrit, sous réserves des exceptions prévues par les textes légaux et réglementaires;



Me Emmanuel Oko.



Des participants à la rencontre.

- toutes prestations de conseils et d'assistance ayant pour objet à titre principal ou accessoire;
- la mise en œuvre des règles ou principes juridiques;
- la rédaction des actes, la négociation et le suivi des relations contractuelles;
- les missions de justice;
- les missions pour le compte des personnes physiques ou morales sous-forme ou pour le compte de fonds fiduciaires ou de tout instrument de gestion d'un patrimoine d'affectation;
- la mission d'arbitre, d'expert, de médiateur, de conciliateur, de séquestre, de liquidateur, d'exécuteur testamentaire, etc. Pour couvrir ses missions variées dans tous les domaines de la vie civile, économique et sociale, les membres du Barreau doivent tenir au respect des principes, c'est-à-dire, fournir les garanties, elles aussi diverses, mais dont l'essentiel figure à l'Article 26 de la loi n°026-92 du 20 août 1992 qui formule le serment de l'Avocat, à savoir, le caractère libéral et indépendant et, je complète, quel que soit le mode d'exercice, l'appartenance à un barreau sous l'administration d'un conseil du Barreau, la dignité, la conscience, la probité et dans le respect encore, des principes d'honneur, de loyauté, de désintéressement, de confraternité, de délicatesse, de modération, de courtoisie et d'humanité. En un mot, l'exercice professionnel dans le respect de la déontologie, colonne vertébrale de notre métier.

Une déontologie qui n'est pas seulement un ensemble de règles contraignantes, mais aussi, entendue comme des principes de nature à générer confiance et sécurité. Des principes qui concourent à la grandeur, la force, la crédibilité, la pérennité, donc la reconnaissance au Congo, de la parole des membres du Barreau, respectueux de leurs devoirs.

Excellence, Mesdames et Messieurs, Distingués invités et chers confrères,
Onze sujets sont proposés à la discussion des participants à nos journées juridiques, tirés de l'observation de la pratique de notre système judiciaire. Ils sont le reflet de l'essentiel du contentieux de nos juridictions. Les parcelles, parce que nous aimons, tous, être propriétaires de parcelles, voire les amasser. La vente de parcelles à plusieurs, la vente de parcelles par un non-propriétaire, la vente de parcelles indivises, celle de la chose d'autrui, etc. Mais, lorsque le juge attribue la propriété à l'un des revendiquants, est-ce parce que c'est la vérité absolue ou bien, parce que sa propriété est simplement vraisemblable?
Ce débat est encore assombri, à l'heure actuelle, par la course à l'obtention du titre foncier, aujourd'hui, considéré, par les Tribunaux, comme la preuve achevée du droit de propriété. Et, le titre foncier est, lui-même, attribué ou délivré, non pas par

le juge, mais par l'administration, dans des conditions pas toujours rigoureuses, rationnelles, malgré les termes de la loi, si bien qu'une parcelle a pu avoir deux ou trois détenteurs de titres fonciers. La jurisprudence sur le titre foncier est toujours équivoque et manque de cohérence dans son élaboration par la haute juridiction nationale. Cette haute juridiction qui laisse des pans entiers du droit, puisque que chacun sait que, le droit de propriété, tel que proclamé par les instruments internationaux faisant partie du bloc de constitutionnalité, constitue un droit humain fondamental. La question des rapports entre les Magistrats et les Avocats perçue souvent en termes d'antagonisme laissant le justiciable dans un sentiment de perplexité trouve son regain d'intérêt en période actuelle de transition entre les générations

à l'intérieur de ces deux principaux corps de la justice, sans sous-estimer, loin s'en faut, le problème crucial de l'éthique de nos avocats aujourd'hui. Près de cette question, se trouve une autre: celle de la protection de l'Avocat dans l'exercice de sa profession. De même, la politique du Gouvernement en matière de construction des bâtiments et de travaux publics en général, ainsi que l'accroissement du contentieux de l'indemnisation, généré par divers événements socio-politiques enregistrés dans notre pays, posent toujours des difficultés sur la mise en jeu de la responsabilité de l'Administration et des Entreprises qui ont traité avec elle, notamment relativement, aux incertitudes sur la détermination du Juge compétent: Juge administratif ou Juge judiciaire?
Sans oublier, notre cher droit OHADA dans les domaines peu utilisés dans notre pratique judiciaire, comme par exemple, l'hypothèque à propos de laquelle il n'y a guère de jurisprudence et surtout, les rapports entre ce droit et le droit congolais, notamment la confusion des praticiens sur l'octroi et/ou la défense de l'exécution provisoire attachée aux jugements.
A ma connaissance, sauf à me démentir sérieusement, le Barreau de Brazzaville comptait, en 1990, cinq à sept cabinets à peine, pour un effectif ne dépassant pas quinze avocats. Aujourd'hui, il y a 66 cabinets,

pour un plus de 120 avocats. Faut-il continuer à exercer ce métier en structure individuelle ou opter pour la structure associative ou sociétale?
Tous ces sujets au programme de nos journées posent des problématiques juridiques préoccupantes. Celles-ci promettent, j'en suis sûr, des débats animés et riches en arguments de droit. Tous sont confiés à des communicateurs de qualité, praticiens, pour la plupart, contribuant directement à l'œuvre de justice, mais aussi, à d'autres qui, soit interviennent lorsqu'une décision a été rendue, soit prennent des actes qui, soumis à la lumière et à la prudence du juge, entrent dans l'œuvre de justice.
Autant dire, pour ces trois journées, qu'il y aura débats de professionnels entre les professionnels, donc une affaire d'initiés, peut-on dire.

Excellence, Mesdames et Messieurs, Distingués invités et chers confrères,
Des praticiens! Oui, Peut-être! N'avons-nous appréhendé les choses qu'à travers ce prisme limité. Mais, s'il se donne une grande ambition de travail et une volonté de changement, le Barreau pourrait s'offrir, dans cet espace d'échange, une succession d'intervenants divers qui ne seraient pas seulement des praticiens. Des Universitaires, des Chefs d'entreprises, des Officiers de police judiciaire, les Journalistes etc., pourraient être sollicités pour partager avec nous, leurs différentes expériences sur les problèmes concrets de droit rencontrés au quotidien de leurs activités. Comme l'écrit un confrère de l'Hexagone, Thierry Wickers, dans son essai sur la grande transformation des Avocats, je cite: «*Au moment où le monde envahit la profession, où le nombre est en nette croissance, à un moment où un monde nouveau envahit la planète, fait d'un immense brassage de tant et tant d'affaires, notre profession exige des Avocats élités, au sommet de leur savoir, car le monde semble consacré à la perspective dominante des marchés*», fin de citation. C'est donc une transformation qu'il faut réaliser. Ainsi, l'auteur ajoute: «*Dans le monde du droit, l'Avocat n'est plus roi, si la parole est encore reine*», fin de citation.

Excellence Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués invités et chers confrères,
C'est de notre capacité à y parvenir que dépend l'avenir de notre profession. Comme le disait encore un autre confrère de l'Hexagone: «*Il n'y a pas de communauté professionnelle qui puisse porter sur elle-même un regard neutre, et la communauté des Avocats n'échappe pas à la règle*», fin de citation. (Louis Assier-Andrieu-Publication sur les Avocats, identité, culture et devenir).

Excellences, Mesdames et Messieurs, Distingués invités et chers confrères;
Chaque chose ayant son temps, en attendant la grande transformation des Avocats, préoccupons-nous de ce qui est déjà là, à savoir: la soif des débats présents. De sorte qu'il ne me reste plus qu'à dire, allons à nos travaux. Je vous remercie.

MTN Congo:

Y'ello Team Building ou la culture du bien-être de son Staff...

L'homme, première ressource d'une organisation, il en est également la pierre angulaire de son développement et de sa performance. Le concept Team Building- ou "construction d'équipe", en français, est un véritable outil managérial né outre-Atlantique, dans les années 1980, avec pour but de créer une émulation de groupe, souder les liens entre collaborateurs, via la mise en place d'une ou plusieurs activités, dans un contexte extraprofessionnel.

Mais aussi, à l'heure de la dématérialisation, les activités collaboratives servent aussi à échanger, à aller vers les autres sans passer justement par une interface numérique. "Dans les grands groupes, les salariés n'échangent que par mails et ne se connaissent plus. D'où l'intérêt de recréer du sens humain", Nous dit Monsieur Cyriaque OKOUMOU Directeur du Corporate Chez MTN Congo. C'est dans cette optique que MTN Congo, en date du 30 octobre 2016, a eu à organiser, dans le sous-district d'Ignié, localité située à 50 Km de Brazzaville, sur l'axe de la nationale n°2, son Y'ello Team Building, afin de contribuer à l'améliorer de la performance sociale de son organisation.

C'est quoi le Team Building chez MTN Congo:

C'est la mise en œuvre d'une journée destinée à renforcer les liens entre l'ensemble des MTNers, à travers la pratique d'activités sportives, ludiques, créatives, solidaires, pour le vivre ensemble entre le personnel, avec pour objectif l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Chez MTN Congo, le Y'ello Team Building 2016 a été dédié au bien-être des staffs, car des MTNers bien dans leur poste seront plus performants et feront des clients satisfaits et des actionnaires apaisés.

Pourquoi un Team Building chez MTN Congo:

Chez MTN Congo, 2016 a été une année de changement sur un plan organisationnel, à travers des restructurations stratégiques opérées dans plusieurs départements. Alors, la question du Team Building trouvait, ici, tout son sens, à travers les concepts de : Cohésion, Dynamisation ou encore de Motivation d'équipe. En somme, des expressions où l'humain joue un rôle clé. En effet, l'objectif recherché, à travers cette mise en œuvre, a été l'Esprit d'équipe.

Quelle Thématique pour 2016 :

À l'instar des années précédentes, les activités 2016 ont été axées sur des activités à sensations émotionnelles fortes, au profit de résultats à vocation d'apaiser et de mobiliser, centrées sur l'art, la nature, le talent, l'enfance et la solidarité pour un bien-être. Le Y'ello Team Building 2016 avait comme intérêt de présenter des activités accessibles à tous, quel que soit le niveau dans l'entreprise des individus, dirigeants y compris. Sachant que l'intérêt principal a été d'obtenir une «atmosphère détendue et conviviale de tous les MTNers» et surtout de capter l'attention de tous les collaborateurs par le Top Management de MTN Congo. Sans fausse modestie, mission a été



Y'ello Team Building vise, entre autres, à améliorer la performance sociale.

accomplie, avec succès par les Ressources Humaines. Le Y'ello Team Building 2016 a surtout été une occasion, pour le Management de MTN Congo, de «changer son image et/ou de la conforter».

Quelle a été l'Organisation 2016 :

La norme d'organisation du Y'ello Team Building 2016 a été la collaboration, la conception, l'identification, la prise des contacts à l'endroit des autorités, la planification, la cuisson des repas, l'implémentation des activités artistiques, ludiques et sportives... Soit un véritable programme social partagé. Une véritable expérience enrichissante et fortement intéressante pour l'équipe interne allant des



Bien-être et performance sont les résultats attendus du Y'ello Team Building.

Ressources Humaines – Le Corporate Services – Le Marketing – La Finances – Le support des autres départements et surtout de la Direction Générale.

Quels Résultats attendus «Bien-être et performance»

Le principal résultat du Y'ello Team Building 2016 ne peut être qu'un objectif stratégique en matière de management de la performance. Car, «des salariés satisfaits de leur travail et de leur entreprise sont également des salariés performants», rapporte Jean-Pierre Brun, dans son ouvrage publié en 2008, Management d'équipe: 7 leviers pour améliorer bien-être et efficacité au travail (Paris, Éditions d'Organisation).

Pour MTN Congo, les prestations collaboratives aux plus créatives intégrées durant le Y'ello Team Building ont toutes répondues à un même objectif: favoriser l'épanouissement des MTNers, comme l'indique M. Joseph AKONDZO, Directeur des Ressources Humaines chez MTN Congo, «pour être 'bien dans son poste', il faut être 'bien dans sa peau' (...). Mais pour être bien dans sa peau, il ne faut pas être mal dans son poste: bien-être et mal-être ne s'opposent pas, vécu professionnel et vécu personnel non plus (...).»

Force est de constater que pour MTN Congo, «la performance économique des entreprises est moins pérenne et moins durable sans la prise en compte de la performance sociale».

Ainsi, le Y'ello Team Building de MTN Congo intègre la vision du Groupe MTN, selon laquelle la performance d'une organisation se capitalise sur des salariés épanouis et satisfaits de leur travail, au regard du durcissement du climat social et économique mondial, conséquence de la



Une partie de football.

crise actuelle.

Avec comme corollaire, si les entreprises subissent toujours les effets de la crise, il en est de même pour les salariés, à travers l'exécution des Plans sociaux, Accroissement de la charge de travail, pour certains, Gel des salaires, pour d'autres... sont autant de points négatifs venus assombrir le moral et accroître le stress des collaborateurs.

Voici ainsi, tout le sens de l'organisation du Team Building de MTN Congo, en ce 30 septembre 2016 dernier, qui a été celui de l'engagement du Top Management représenté par Monsieur Djibril OUATTARA, Directeur Général de MTN Congo, qui a été le premier support à la mise en œuvre



Les participants posent pour la postérité.

de cette organisation, en quelques mots, il souligne, en substance, que : «Le rôle du Top Management chez MTN Congo est de construire un environnement en faveur d'une meilleure qualité de vie au travail pour nos employés». Notamment en privilégiant des activités collectives qui fédèrent de l'enthousiasme chez les salariés. Tel a été le Y'ello Team Building 2016.



Plateforme de la société civile «Jeunesse en action»

Une rencontre à Paris, avec le premier ministre Clément Mouamba

Lors d'un récent séjour privé à Paris (France), le premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, a reçu les responsables de la plateforme de la société civile Jeunesse et action, notamment le président Divin Bindikou, et le coordonnateur général Herman Boumakany. L'échange, qui s'est déroulé à l'ambassade du Congo, le 10 septembre 2016, a permis aux responsables de Jeunesse et action de faire le point au premier ministre des questions relatives aux démarches administratives auprès de l'ambassade du Congo, la radicalisation des jeunes congolais, suite aux actes inciviques commis ces dernières années, la fédération des structures de la diaspora, la légitimité de la diaspora auprès des autorités congolaise, l'insertion professionnelle des jeunes étudiants en fin d'études.



Herman Boumakany (à g.) et Divin Bindikou (à dr.)

Les responsables de la plateforme Jeunesse en action ont voulu prendre à bras le corps certains fléaux qui gangrènent l'ordre social congolais à l'extérieur. Ils ont rencontré, dans un café de la place de Paris, en France, les jeunes congolais dénommés «combattants», pour susciter le désir d'une cessation de leurs attaques contre les officiels de leur pays, et échanger avec eux sur la participation des Congolais de l'étranger au processus de la nouvelle République, la participation accrue et responsable de la diaspora dans le développement du Congo, la cohésion sociale et une légitimité et

implication de la diaspora dans la sphère socio-économique et politique du pays. Face à cela, les deux parties ont résolument pris conscience des enjeux et ont souhaité, à travers un partenariat matérialisé dans un projet commun, que la diaspora congolaise soit une diaspora constructive et non destructive. Elles ont salué l'ouverture faite par le Président de la République et le Premier ministre, en instituant un département de la diaspora rattaché au Ministère des affaires étrangères. C'est la première réponse politique à leurs attentes. Les deux partis souhaitent qu'à la longue, ce département soit érigé

en un ministère autonome des Congolais de l'étranger, s'attendant davantage à leurs préoccupations. Jeunesse et action a obtenu aussi des combattants la fédération des organes de la diaspora, afin que celle-ci puisse parler d'une seule et même voix concordante et non à travers différentes chapelles discordantes. La fédération des organes de la diaspora a pour objet la légitimité et la participation de la diaspora dans «La marche vers le développement», projet de société du Président Denis Sassou-Nguesso, mettre en avant quelques aspects comme le retour imminent à l'investissement au pays prolifique à la croissance et la mise en relief de la culture congolaise.

Face à leurs interlocuteurs Divin Bindikou et Herman Boumakany, les «combattants» ont émis le vœu d'œuvrer pacifiquement et de manière responsable, avec les pouvoirs publics, pour le bien-être de leurs pays. Ils sont préoccupés par l'usurpation de leurs identités par quelques groupuscules zélés en mal de reconnaissance. C'est pourquoi Jeunesse et action pense qu'il faut leur accorder des macarons, pour qu'ils ne soient pas confondus avec ces groupuscules zélés. Ainsi la première marche vers ce développement, à ce niveau, est la rencontre, dans les jours qui viennent, avec le nouvel ambassadeur du Congo en France, M. Rodolphe Adada.

MM.

Cercle de réflexion «Café du savoir»

Un débat ouvert autour du livre-bilan réalisé par le Dr Serges Ikiemi

Le Dr Serges Ikiemi, président du cercle de réflexion «Café du savoir», une O.n.g de la société savante, qui tient un espace de débats libres et citoyens, a présenté et dédicacer, dimanche 16 octobre 2016, au palais des congrès, à Brazzaville, le nouvel ouvrage qui fait le bilan des cinq ans du Café du savoir. D'un volume de 204 pages et intitulé: «Libre bilan des 5 ans du Café du savoir», cet ouvrage, publié aux Editions L'Harmattan, a fait l'objet d'un débat avec la participation des acteurs politiques, des universitaires, des hommes de culture et des amoureux du savoir et de la connaissance, dans un esprit de fraternité et de compréhension mutuelle.



Serges Ikiemi.

Le débat du «Café du savoir» de dimanche dernier avait un accent particulier. Et pour cause, le débat portait sur l'ouvrage qui fait le bilan de cinq ans de cet espace de débat. L'entrée en salle du Dr Serge Ikiemi, fondateur du Café du savoir, était accompagnée par des ovations de l'assistance venue nombreuse. Il était entouré de l'éditeur, Jackson Mackozy, de Fidèle Biakoro, critique littéraire, et Pierre Ntsémou qui a assuré la modération. On notait la présence très remarquée de Benoit Moundélé-Ngollo, l'écrivain créateur du Snoprac (Style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques), et de l'ancien ministre d'Etat Martin Mbéri, qui ont émerveillé l'auditoire par leurs interventions magistrales et riches d'enseignements. Pour la présentation de l'ouvrage, l'assistance a eu droit à

la communication de l'éditeur, puis le commentaire du critique littéraire. L'auteur a conclu, en parlant de la genèse de son O.n.g, Café du savoir, et les motivations qui l'ont conduit à écrire cet ouvrage. En effet, le livre du docteur Serges Ikiemi fait la compilation des conférences scientifiques organisées par le Café du savoir, pendant cinq ans. «Le bilan est très éloquent. Notre espace de débats est disponible sur internet. Il est rentré dans l'encyclopédie politique du Congo en page 86. L'ouvrage que nous venons de présenter n'est qu'un premier tome. Nous devons travailler encore davantage», a affirmé Serges Ikiemi. Parlant des motivations qui lui ont conduit à publier cet ouvrage, l'auteur a indiqué que «c'est par souci de partage, de solidarité et de complémentarité intellectuelle que nous avons écrit ce livre.

Nous avons voulu immortaliser ces communications du Café du savoir, pour le bien de la postérité ou de l'histoire. L'une des règles de la vie enseigne qu'après avoir réalisé quelques œuvres, il est nécessaire de s'arrêter un instant, de se remettre en cause pour s'auto-évaluer. C'est le sens que nous donnons à cette démarche qui justifie notre motivation d'avoir compilé les travaux scientifiques réalisés par le Café du savoir en cinq ans», a-t-il justifié. Pour lui, le bilan des cinq ans du Café du savoir est très éloquent. Cela l'encourage à aller de l'avant. Réagissant aux questions, il a rappelé les objectifs de son

espace de débats, qui sont de consolider l'unité nationale, en abordant, avec responsabilité, les questions même sensibles de la vie de la Nation et de l'Etat. Comme à l'accoutumé, il y a eu beaucoup d'interventions. Le député Honoré Nsayi (opposition U.pa.d.s) et Jean-Eve Alakoua soulevé la nécessité de renforcer la thèse de la cohésion sociale et de l'unité nationale. Le débat était parfois passionné. Benoit Moundélé-Ngollo a critiqué les prétentions des jeunes qui veulent vite prendre la place des anciens, alors qu'ils brillent par des anti-valeurs. Martin Mbéri le second a invité les citoyens à demeurer eux-mêmes, sans se morfondre des lamentations, afin de surmonter les défis auxquels le pays est confronté aujourd'hui. Rappelons qu'une minute de silence a été observée en mémoire des personnalités décédées, qui fréquentaient le Café du savoir, notamment Martin Itoua, Léopold Pindy-Mamonson et le député Patrice Kadia, pour avoir œuvré inlassablement à la promotion de cette O.n.g. De même, une soixantaine de citoyens, fervents partisans du Café du savoir, ont reçu des diplômes. Le deuxième tome est en chantier, a annoncé l'auteur avec optimisme.

Pascal-Azad DOKO

Cami (Centre d'application aux métiers de l'informatique)

Les formations en informatique et en anglais ont été lancées, pour cette année

A l'occasion de l'ouverture de l'année 2016-2017, à l'antenne de Bacongo du centre Cami, à Brazzaville, une cérémonie de remise des attestations couplée à la commémoration du premier anniversaire dudit centre, a été organisée, samedi 1^{er} octobre dernier, sous le patronage d'Arsène Vembé-Moukouma, coordonnateur des centres Cami. Pour la rentrée de cette année, le centre Cami de Bacongo a accueilli plusieurs apprenants en informatique, pour le premier cycle de formation.



Photo souvenir à la fin de la cérémonie.

A l'occasion de la cérémonie de rentrée, le centre Cami de Bacongo a aussi congratulé les apprenants de l'année dernière qui ont fini leurs formations de premier et de deuxième niveaux et de langue anglaise. Ils ont reçu leurs attestations avec d'autres gadgets, pour les majors des trois promotions.

Selon Arsène Vembé Moukouma, la formation s'impose de plus en plus comme un choix stratégique irréversible. «La formation dans le domaine des T.i.c est appelée à contribuer plus que jamais à la réalisation des objectifs de connaissances et de développement et à assurer l'intégration des entreprises dans une économie mondialisée», a-t-il déclaré. S'adressant particulièrement aux apprenants, il leur a rappelé qu'ils ont fait le choix de la simplicité, de l'efficacité et de la maîtrise de l'informatique, grâce aux formateurs du groupe Cami. «Vous avez dû relever des défis importants au niveau intellectuel et nous sommes convaincus que vous saurez tirer parti des moyens que nous avons mis à votre disposition tout au long de votre future carrière professionnelle. Je vous rappelle qu'en informatique, ce n'est pas le diplôme où l'attestation qui compte, mais votre le savoir-faire», leur a-t-il dit.

Rappelons qu'au cours de l'année académique qui vient de s'achever au Cami, et qui consacre la troisième promotion, en langue anglaise sur 6 élèves ont réussi leurs diplômes sur un total de 27 élèves. Et en informatique 127 ont réussi sur un total de 227. Ces apprenants ont été formés dans des salles de haut standing équipées d'ordinateurs et aménagées avec tous les supports nécessaires pour leur offrir une formation de qualité. Ils ont été pris en charge par des formateurs spécialisés et chevronnés, disposant d'une grande expérience dans le domaine de la formation professionnelle et des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication).

Pour la nouvelle année, le Cami a ajouté trois métiers dans la formation en informatique: le développement mobile; les réseaux informatiques et la sécurité Amadeus.

Alain-Patrick MASSAMBA

IN MEMORIAM

«A MA MERE» de Camara Laye

Femme noire, femme africaine, Ô toi ma mère, je pense à toi... Ô Mère LOUVE, ô ma Mère, Toi qui me portas sur le dos, Toi qui m'allaitas, toi qui gouvernas mes premiers pas, Toi qui la première m'ouvris les yeux aux prodiges de la terre, Je pense à toi...



17 octobre 2010 - 17 octobre 2016, 6 ans déjà ! Aussi loin et proche, nos pensées vont toujours et toujours vers toi. Famille Mackiza

Ô toi LOUVE, Ô ma mère, Toi qui essuyas mes larmes, Toi qui me réjouissais le cœur, Toi qui, patiemment, supportais mes caprices, Comme j'aimerais encore être près de toi, Etre enfant près de toi ! Femme simple, femme de la résignation, Ô toi ma mère, je pense à toi. Ô Mère, LOUVE de la grande famille, Ma pensée toujours se tourne vers toi, La tienne à chaque pas m'accompagne, Ô LOUVE, ma mère, Comme j'aimerais encore être dans ta chaleur, Etre enfant près de toi... Femme noire, femme africaine, Ô toi ma mère, Merci, merci pour tout ce que tu fis pour moi, Enfant si loin, si près de toi.

Femme des champs, femme des rivières femme du grand fleuve, femme de prière ô toi, ma mère je pense à toi...

Pade: Amélioration du climat des affaires au Congo

La validation de huit textes de réforme ajournée

Le Gouvernement congolais s'est engagé, depuis temps, à améliorer l'environnement des affaires. Aussi, a-t-il mis en place le Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), afin de promouvoir les investissements privés, dans les secteurs hors pétrole et, s'est doté d'un plan d'actions, pour améliorer le climat des investissements, dont la mise en œuvre repose sur un dialogue structuré entre l'Etat et le secteur privé. En témoignent, entre autres, la réduction de l'impôt sur les sociétés qui est passée de 35% à 33%, puis à 30%; la suppression de la carte de commerçant, l'adoption, en février 2016, de quatre textes de réformes à très court terme sur cinq, dont un en attente de signature, à l'issue de la mission de supervision de la Banque mondiale.

Parmi ces textes: l'arrêté fixant le raccordement au réseau public d'électricité moyenne tension, la note de service relative à la mise en place d'un service d'accueil dédié au permis de construire à la mairie centrale de Brazzaville, la note de service liée à la mise en ligne des formulaires des paiements d'impôts et taxes. Le décret portant modification du capital minimum de la société à responsabilité limitée attendant d'être signé. Dans cette même veine, le 6 octobre dernier, a eu lieu en la salle de conférence du Ministère de l'économie, à Brazzaville, une réunion d'analyse et de validation d'autres projets de textes de réformes dits de 2^e génération. Au nombre de huit, au total, ces textes examinés ont été élaborés en septembre 2015, par des groupes thématiques interministériels. Conjugés à d'autres précédemment adoptés, ils visent à instaurer un environnement des affaires sain, attractif et, à améliorer le classement du Congo dans le «Doing Business», de la Banque Mondiale. Ils ont été présentés sous forme de projets de lois, de projets de décrets et de projets d'arrêtés. On peut citer, entre autres, le projet de loi instituant la journée du foncier et de la domanialité;

le projet de loi portant protection des investisseurs au Congo; le projet de décret portant organisation d'un registre de commerce et du crédit immobilier national; le projet de décret portant suppression de certains prélèvements opérés à l'occasion du traitement et du contrôle des opérations du commerce transfrontalier. Pour Joseph Bossa, coordonnateur du Pade, en validant ces textes, «il s'agit de créer les conditions de promotion d'un secteur productif compétitif, capable de conquérir des parts de marchés non seulement au niveau de la sous-région mais également au niveau mondial. Ce n'est qu'à ce prix que les secteurs hors pétrole peuvent, dans le cadre d'un processus de diversification, apporter à notre économie des ressources substantielles garantissant ainsi le passage d'une économie de rente vers une économie de production.» Le représentant du Représentant résident de la Banque mondiale, remerciant le gouvernement d'avoir associé sa structure à cette réunion, a affirmé que pendre des textes est une chose, les mettre en pratique c'est à dire les appliquer, en est une autre et, c'est ici le fondamental. Le plus important étant l'impact ressenti sur le terrain par le secteur



Une vue de la séance de travail.

privé. «Le Doing Business n'est pas une fin en soi; nous devons faire que les performances du Congo s'améliorent dans ce rapport», a-t-il souligné. Ouvrant les travaux de cette réunion, Jean Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, a affirmé que le climat des affaires au Congo n'est pas élogieux. La communauté des acteurs impliqués dans ce champ ainsi que les observateurs extérieurs, notamment la S.f.i (Société financière internationale) n'ont cessé d'alerter le gouvernement sur la nécessité de soutenir l'épanouissement des entreprises. Malgré un certain nombre d'actions engagées par les pouvoirs publics, dans le but d'améliorer le climat des affaires, le chantier reste encore à parfaire. Analysés méticuleusement par les participants, ces textes n'ont pu être validés pour incomplétude informationnelle, malgré leur fond de belle facture. Ces projets de texte nécessitent, en effet, un enrichissement plus approfondi, avant validation. Certains d'entre eux doivent tenir compte des exigences

de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), par exemple, le projet de loi portant protection des investisseurs au Congo. Celui-ci, définissant la responsabilité des dirigeants, la responsabilité juridique des personnes morales de droit public et leur démembrement, ainsi que la facilitation des poursuites intentées par les associés et/ou les actionnaires, a soulevé le problème de son adéquation à l'Acte fondamental (Ohada), lequel a suffisamment légiféré en la matière. A cela, s'est ajoutée la question de sa valeur ajoutée. Le comité a estimé que cet avant-projet de loi gagnerait davantage si l'on explore de façon approfondie certains aspects. Surtout que le droit Ohada en harmonie avec cette démarche privilégiée, dans la résolution de certains différends l'arbitrage, la médiation ou la conciliation. In fine, le comité a préconisé que les experts des groupes thématiques enrichissent la question de la procédure en intelligence avec la Banque mondiale, pour un texte plus pratique et plus complet.

Viclaire MALONGA

Journée mondiale du tourisme

Maîtriser l'information touristique au Congo

En marge de la journée mondiale du tourisme célébrée, le 27 septembre 2016, sous le thème «Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous», une session de sensibilisation des journalistes et attachés de presse des Ministères sectoriels du Pstat (Projet de renforcement des capacités en statistiques) a été organisée, à Brazzaville, pour leur éducation sur la nécessité de maîtriser les statistiques du tourisme, gage du développement de ce sous-secteur économique.



Les participants à l'atelier.

Si au niveau mondial, le secteur touristique pourvoit un emploi sur 11, au niveau national les informations chiffrées en matière touristique restent incomplètes. Cette situation prive le gouvernement et les entreprises des informations précises qui leur sont nécessaires, pour orienter les politiques publiques et réaliser les opérations commerciales et industrielles, afin d'améliorer la qualité de vie tant des visiteurs que de leurs hôtes. Car, le tourisme est un domaine transversal dépendant des autres secteurs, comme le transport, la sécurité, les télécommunications et bien d'autres, pour être développé.

La session de sensibilisation organisée par le Pstat a permis, à cet effet, au responsable de communication des Ministères liés à ce projet de comprendre l'intérêt pour leur Ministère respectif de bien tenir les statistiques des activités liées au secteur touristique. Il s'agit, par exemple, des activités portant sur les services de transport impliquant les compagnies et les agences de voyage, les compagnies de location de voiture, les services de transit; les services de télécommunications (téléphone et Internet); la gestion de la politique d'immigration (procédure d'obtention des visas); les activités de promotion de la destination Congo; le commerce d'objets artistiques et culturels; la sécurisation de la circulation des personnes et des biens...

Le gouvernement envisage une contribution du secteur touristique au Pib national à 10%. Pour atteindre cet objectif, le Ministère en charge du tourisme a mis sur pied, en collaboration avec le P.n.u.d et l'organisation mondiale du tourisme, une stratégie nationale de développement durable du tourisme, laquelle prévoit le développement principalement des loisirs et de l'hôtellerie. Selon l'institut national des statistiques, le tourisme contribue à 1,5 % au Pib et emploie environ 8.592 emplois, dans les 1.381 établissements d'hébergement du pays.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Association les jeunes cadres

Assainissement des salles de classe à l'institut des jeunes sourds

A l'orée de la rentrée scolaire 2016-2017, l'association les jeunes cadres, œuvrant dans le domaine social et dirigée par Florian Koulimaya, a organisé samedi 1er octobre 2016, une opération d'assainissement des salles de classe à l'Institut de jeunes sourds de Brazzaville. Question de les garder en état de propriété et d'hygiène. Conduite sur les fonts baptismaux en octobre 2015, cette association regroupe 30 jeunes cadres de diverses filières professionnelles. Elle a pour objectif d'aider les couches juvéniles à améliorer leurs conditions de vie, à travers la formation professionnelle et la remise de dons aux personnes vulnérables.

Cette opération d'assainissement est une réponse au cri de cœur lancé par le frère Edgard Mesmin Lekoumbi, directeur de l'institut des jeunes sourds, de leur venir en aide et de pallier certaines difficultés de toutes sortes. Le directeur des études a évoqué, à cette occasion, certaines difficultés dont souffrent cet institut, notamment celles liées au manque criard d'enseignants en matière de signes, car depuis près de dix ans, la filière qui formait lesdits enseignants n'existe plus. Les quelques-uns qui continuent à dispenser les cours vont bientôt faire valoir leurs droits à la retraite. A cela s'ajoute, la pléthore dans les salles de classe, avec 40 élèves, pour un effectif global de 192 élèves, soit 86 dans la filière technique et 106 au primaire. Tout comme l'insuffisance des moyens logistiques: un unique bus de transport de 16 places dessert toute la ville de Brazzaville. Et pourtant, l'institut des jeunes sourds est la seule institution pédagogique dans la ville capitale qui prend en charge les déficients auditifs, notamment les sourds.

Rappelons que cet institut existe depuis près de 40 ans et a été créé par le frère Marie-André Nganga de l'Eglise catholique, avec pour vocation, la formation des déficients auditifs.

Pascal BIOZI KIMINO

Troisième circonscription électorale de Lumumba 1

L'école primaire Lien Athanasse Dambou fait peau neuve

Construite en 1977, au centre du quartier Mawata, l'école primaire publique Lien Athanasse Dambou bénéficie d'un mur d'enclos lequel protège et sécurise, désormais, les enseignants et les élèves. De plus, ses trois bâtiments abritant les salles de classe ont été, entièrement, réhabilités et équipés par Maurice Mavoungou, député du M.a.r (Mouvement action et renouveau) de la troisième circonscription électorale de Lumumba 1.

La cérémonie officielle de réception de cette école rénovée a eu lieu, samedi 8 octobre 2016, dans l'enceinte dudit établissement, dans une ambiance festive. Souhaitant la bienvenue au député et à sa délégation, Mme Félicité Makobeka, directrice de la vague A, a vivement remercié le député Maurice Mavoungou «Le 26 août 2016, nous nous sommes retrouvés, ici, pour le lancement des travaux de rénovation de notre école par le député, ici présent, que nous appelons affectueusement «Ya Momo». En un laps de temps, cette école a subi une métamorphose suscitant l'admiration de tous. Au nom de tout le personnel et des élèves, nous disons un grand merci à notre député Maurice Mavoungou, pour cette grandiose réalisation.» Pour Germain Sila, responsable de la société Ng-service qui a exécuté les

travaux, «les travaux ont consisté à la démolition de l'ancien mur de clôture dont l'état de délabrement constituait un danger permanent



Pendant la visite guidée...

pour tous les usagers. Ce mur construit en matériaux durables a une longueur totale de 226,80

m et 2,30 m de haut. Un portail métallique à deux vantaux de deux mètres chacun a été posé. Les dix portes ont été réfectionnées et sécurisées par les cadenas. Outre cela, il y a eu la rénovation du plafond des trois bâtiments, la réfection des peintures et des tableaux. Ces travaux débutés le 22 août 2016 ont pris fin le 2 octobre dernier. Aujourd'hui, les enseignants et les enfants disposent des structures modernes de travail.» S'exprimant en kituba, une langue

de cette école, a témoigné ainsi: «A notre époque, cette école était un couloir où passaient même les véhicules qui nous empêchaient de travailler avec quiétude. Mais aujourd'hui, les enfants peuvent travailler sans être perturbés. Merci Ya Momo.» Les parents d'élèves, par la voix de leur représentant, Alain Ebalé, ont exprimé leur gratitude à l'élue de la troisième circonscription de Lumumba 1, et ont promis faire bon usage de cette école rénovée. Les membres de l'association «Les mamans de Maurice Mavoungou», pour apporter leur appui à la lutte contre les changements climatiques, ont offert un arbre à Maurice Mavoungou qui l'a planté, aussitôt, dans la cour de l'école, sous un tonnerre d'applaudissements. En réponse à cette marque de sympathie de ses mandants, le député Maurice Mavoungou, en guise de remerciement, a pris l'engagement solennel de doter les enfants de cet établissement d'une deuxième tenue scolaire, avant le 15 octobre prochain. Notons que cette cérémonie a été agrémentée par le griot congolais Brice Mizingou.

Equateur Denis NGUIMBI

Congo-Culture

«Y'ello Héritage Culturel», un concept plein de sens en matière de valeurs africaines

Brazzaville, le 3 octobre (ACI)-L'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo, M. Richard Baloyi, et sa représentation, en collaboration avec la direction générale de la compagnie de téléphonie mobile MTN Congo, ont organisé, les 29 et 30 septembre, à Brazzaville, la 2^e édition de la journée culturelle, intitulée «Yello Héritage Culturel», visant le retour des valeurs africaines, notamment de la fierté des coutumes et identités africaines.

«Y'ello Héritage Culturel», comme son nom l'indique, est la symbolisation, à travers une journée culturelle, ayant pour objectif la mise en valeur de la culture africaine dans sa plénitude (Tenues, Gastronomie, Enseignements, Danses, Musiques, Coutumes...). Au cours de la journée du 29 septembre dernier, l'ambassade sud-africaine et les employés de MTN se sont distingués par des tenues typiquement africaines, pour qu'ensemble, ils corroborent la fierté d'être africains, ainsi que la mise en valeur des créations des différents couturiers qui sont à la base de la conception de ces tenues.

A cet effet, l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud au Congo, M. Richard Baloyi, a eu à récompenser les meilleures tenues typiquement locales. Et cela, à travers une tournée effectuée sur les différents sites de MTN Congo, par l'ambassade de l'Afrique du Sud au Congo, en compagnie de la direction générale de la société MTN Congo.

S'exprimant à cette occasion, le diplomate sud-africain, M. Baloyi, a relevé : «On ne va pas détruire notre identité d'être africain. Cet événement est arrivé, parce qu'en Afrique du Sud, le mois de septembre est consacré à la journée de l'héritage, donc au patrimoine africain. L'objectif est de montrer l'identité africaine, les cultures diverses et proclamer que nous sommes un. Donc ensemble, en tant que «un», nous pouvons faire quelque chose en Afrique».

A l'issue de cette tournée, le Consul a sélectionné quatre belles tenues africaines portées par trois femmes et un homme, dans les directions suivantes : Générale, Technique et Commerciale. La première tenue choisie est celle portée par Mme Claudia Makambala, de la direction commerciale. Un serre-tête rouge orné des plumes de couleurs rouge et marron était noué sur sa tête. Elle avait sur elle un collier en raphia rouge, des fils de raphia attachés aux avant-bras et aux pieds, ainsi qu'un pagne rouge rayé de vert et jaune attaché autour de sa poitrine, évoquant le Congo- Brazzaville.

Chez les «Moyes», une tribu de Makotimpoko, dans le département de la Cuvette, cette tenue est très symbolique et significative, a indiqué la lauréate, originaire de cette tribu. «Dans mon village, les femmes qui la portent ont bénéficié des privilèges naturelles, entre autres, épouser un chef de village, faire des jumeaux à plusieurs reprises», a-t-elle précisé. Pour Mme Makambala, la 2^e édition «Y'ello Héritage Culturel» est une journée où tous les Africains



La 2^e édition de la journée culturelle, intitulée «Yello Héritage Culturel»...

doivent être fiers de faire partie du continent, de valoriser les cultures et les tenues africaines.

Un autre gagnant de la direction générale a signifié



...s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

que ce jour lui permet de se souvenir de l'héritage de son pays, le Congo, précisément dans les départements des Plateaux, en s'habillant en tenue traditionnelle téké.



Photo de famille des participants à la journée culturelle.

Quant à Mlle Oba Bouya Ikobo, du «Graduate Program de MTN Congo», au département interconnect & roaming, à la direction technique, elle a exprimé sa joie d'être identifiée. «Je suis très surprise et heureuse de constater que je suis choisie, c'est une

très bonne chose de travailler pendant la pause».

A la direction commerciale, la Marocaine Talha Nawal a également reçu un prix.

A travers la journée «Y'ello Héritage culturel», la société MTN peut se prévaloir d'être un succès dans le monde des affaires en Afrique. MTN, né en Afrique du Sud, a grandi, conquis le monde et, aujourd'hui, a des performances économiques qui sont enviées par les grandes entreprises, à travers le monde, a reconnu le directeur général de MTN, M. Djibril Ouattara.

«Ce succès dans le monde des affaires fait que nous soyons confiants, en tant qu'entreprise africaine, donc en retournant à nos origines africaines nous devons nous dire, que nous avons les capacités, les compétences pour pouvoir réussir également en sur le continent Afrique, pour générer de la richesse pour les Africains», a-t-il poursuivi, rappelant par ailleurs que la première édition avait mis l'accent sur le même concept, car il faut retourner aux sources et célébrer l'appartenance des employés au continent africain.

La 2^e édition de cette année revêt un caractère important, à cause du partenariat avec l'ambassade de l'Afrique du Sud. Cette opportunité a permis aux employés de retourner aux sources, de s'habiller dans les tenues africaines de partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest du continent.

Dans le même contexte, la journée du 30 septembre deuxième journée culturelle s'est tenue à Kintélé. «Nous nous sommes retrouvés en toute amitié, en toute fraternité, pour déguster des repas typiquement africains. Ces deux journées sont essentielles pour la célébration de l'héritage africain. Le partenariat entre MTN et l'ambassade de la République d'Afrique du Sud au Congo ne date pas

d'aujourd'hui. En mai 2016, ce pays avait célébré le 22^e anniversaire de sa fête nationale, à la résidence officielle de l'ambassadeur, avec cette société de téléphonie», rappelle-t-on.

10^e anniversaire du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza

L'évènement a donné lieu à une soirée spectacle, à travers un défilé de mode

La direction du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza et l'ambassade d'Italie au Congo, en partenariat avec l'agence de communication événementiel que dirige Elisabeth Belle Rose, ont célébré, samedi 8 octobre 2016, le 10^e anniversaire du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, sur le thème: «*Sur les traces de Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza*».

C'était au cours d'une soirée spectacle qui a eu pour cadre l'esplanade dudit site et qui a mobilisé 33 candidats mannequins (filles et garçons), finalistes lors du défilé de mode tenu le vendredi 23 septembre dernier, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville. Sans oublier, les stylistes et modélistes, conduits, respectivement, par le grand styliste Italien Giammarco Messori, et la créatrice Congolo-gabonaise, Elisabeth Belle Rose, ainsi que les sapeurs regroupés au sein des différentes associations de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes). C'était un spectacle riche en sonorités, ponctué d'un défilé de mode toute catégorie, dans une ambiance de fête. Le tout agrémenté par la compagnie Musée d'art de Brazzaville et l'ensemble traditionnel Batékés. Ceci, devant de nombreux invités de marque, parmi lesquels, le premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. En présence du ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, de la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa, des ambassadeurs Andrea Mazzella d'Italie, Bertrand Cochery de France,

ainsi d'autres personnalités. Pour Belinda Ayessa, il y a dix ans, les vestiges de Pierre Savorgnan de Brazza et ceux de sa famille avaient été rapatriés au mémorial qui porte son nom. «*En effet, célébrer un tel anniversaire, c'est, bien entendu, rendre hommage à l'œuvre*



Une vue des officiels.



Pendant le spectacle.

gigantesque réalisée par ce grand explorateur qui a incarné plusieurs valeurs politiques, économiques et commerciales. C'est également, célébrer la diversité culturelle, valoriser la différence entre les peuples et les cultures. Le mémorial qui brille de mille feux, ce soir, est en pleine extension, dont les

travaux sont en cour de réalisation et suffisamment avancés. Il y aura, dans ce deuxième module, une grande salle de conférence, une galerie, une bibliothèque, un musée d'art, une salle de spectacles et bien d'autres», a-t-elle affirmé. Pour leur part, les ambassadeurs d'Italie et de France

ont manifesté leur joie pour cet héritage laissé par Pierre Savorgnan De Brazza. «*Nous célébrons, ce soir, les valeurs de paix, du courage, de détermination, de fraternité entre les peuples et du respect réciproque. Ce sont ces rêves qui ont permis à Pierre Savorgnan De Brazza d'inscrire son nom parmi les grandes figures de l'histoire*», ont-ils dit, en substance.

Après les allocutions, Belinda Ayessa a offert aux ambassadeurs d'Italie et de France des présents, fruits de la coopération bilatérale et des relations de bon voisinage entre les trois pays. Signalons que prélude à cette soirée, une conférence de presse a eu lieu, vendredi 7 octobre 2016, à l'hôtel Radisson Blu, pour fixer l'opinion nationale sur le programme de la soirée spectacle.

Pascal BIOZI KIMINOU

Publication

«Club démocratie ou animation à la démocratie locale», un essai de Célestin Guebo

A travers un essai de 40 pages, intitulé: «*Club démocratie ou animation à la démocratie locale*», Célestin Guebo, poète congolais, appelle les peuples africains à la promotion des valeurs démocratiques et la recherche de la paix, notamment par l'alternance politique. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a animé, le 4 octobre 2016, au siège de l'Adhuc (Association des droits de l'homme et de l'univers carcéral), à Brazzaville. Pour symboliser l'alternance politique, l'un des principes fonda-



Célestin Guebo.

mentaux en démocratie, Célestin Guebo a conçu un drapeau qui explique, d'après lui, la nature du jeu démocratique. Il est constitué de deux triangles rouge et bleu placés sur une même ligne, dans un fond blanc, le sommet du deuxième triangle étant fixé vers le bas. Le triangle avec le sommet tourné vers le haut exprime la partie gagnante, car elle a dû convaincre les électeurs de sa vision des choses. L'autre triangle dont le sommet descend subit la désapprobation des électeurs à un projet politique.

Cet emblème auquel s'ajoute un hymne à la démocratie constitue sa contribution à la promotion d'une société démocratique. «*Les artisans de la démocratie défendent une même cause. Alors c'est sous ce drapeau que nous faisons et assurons une défense pacifique de ce mouvement historique que connaît notre planète*», affirme-t-il, dans son livre.

Par ailleurs, Célestin Guebo suggère que ces symboles puissent être utilisés lors de la prochaine célébration de la Journée mondiale de la démocratie, le 15 septembre de chaque année.

Cet essai de Célestin Guebo s'inscrit dans la continuité de sa précédente œuvre intitulée: «*La révolution démocratique et ses emblèmes*». Pour l'auteur, les deux ouvrages poursuivent un seul et même but, celui de promouvoir l'alternance politique, par le biais des vertus d'égalité et d'unité nationale. Il appelle par-là les gouvernants africains à respecter les règles du jeu démocratique, afin de consolider la paix et contribuer au bien-être social des populations.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

La Nuit des Mérites 2016, à Bruxelles (Belgique)

Ecrivaine Congolaise, Eveline Mankou primée, dans la catégorie littérature

Lors de la 3^e édition de Dzesi La Nuit des Mérites, qui s'est déroulée à Bruxelles, en Belgique, le 8 octobre 2016, le prix dans la catégorie «*Littérature*» est revenu à Eveline Mankou. L'écrivaine congolaise a été choisie, «*pour sa perspicacité au sein de la diaspora africaine en Europe*».

Une salle pleine, en plein centre de la capitale de l'Union Européenne, des invités venus de partout (Suisse, Luxembourg, Belgique, France, Nigeria, Bénin...); des invités rivalisant d'élégance dans de belles tenues. Tous les ingrédients étaient réunis pour que cette soirée soit une réussite. Elle fut merveilleuse, pour Eveline Mankou, l'auteur de «*Elikia-Es-poir*», qui est repartie avec un trophée. Un trophée qu'elle a reçu dans cette atmosphère très glamour. «*Je ressens une immense joie, bien sûr, lorsque j'écris, je ne sais jamais à l'avance ce que l'histoire va devenir, l'ampleur qu'elle va prendre. De toute façon, il n'y a que deux possibilités: soit elle vit et fait son bout de chemin à son rythme, bien entendu, soit elle meurt et personne n'en parle*». Tels furent ses premiers mots. Il est vrai qu'elle ne s'attendait pas à être nommée, ni encore à gagner. En même temps, elle est consciente de la pression que l'obtention d'un tel prix engendre dans la vie d'un auteur. «*J'ai un stress supplémentaire car, désormais, des regards supplémentaires*

vont se pencher sur ce que je fais. Depuis que j'ai été primée, j'ai reçu des sollicitations, beaucoup de gens inconnus. Mais je ne m'en plains pas, mon lectorat va augmenter et, par conséquent, à moi de leur donner mon meilleur, d'œuvrer à l'amélioration de la qualité de mon travail, c'est important», pense-t-elle. Une nouveauté qui ne change pas grand-chose dans sa vie de tous les jours. Pas de changement notable, comme on aurait pu le penser. Eveline Mankou reste fidèle à elle-même. «*A ma connaissance, je ne crois pas qu'il y a un changement dans ma vie, je ne suis pas au courant (rire). Je reste égale à moi-même*», affirme la native de Dolisie, dans le sud du Congo, avant d'ajouter: «*J'ai une joie de voir le fruit de mon travail de longues années être récompensé, reconnu*». Un travail débuté avec «*La patience d'une femme*», en 2005, et qui s'est poursuivi avec «*La misère humaine*», en 2010, «*L'instinct de survie*», en 2012, «*Dialogue imaginaire et imagé entre la mère et le fœtus*», en 2013, «*Danseur de l'ombre*», en 2013 et «*Elikia-Es-poir*», en 2014. Au vu du travail abattu,



Eveline Mankou avec son prix.

cette récompense est tout à fait méritée pour la Dolisienne qui se définit comme «*une femme multiple*». Originaire du Congo-Brazzaville, elle a vécu en Côte-d'Ivoire, en Grande-Bretagne, en France et, aujourd'hui, en Belgique. «*Ma plume s'inspire d'une diversité de choses, de mes origines, de tout ce qui m'a construit...*», explique-t-elle. Au cours de la 3^e édition de Dzesi La Nuit des Mérites, qui s'est déroulée sur le thème «*Consolidons la paix à travers la culture*», d'autres trophées de mérite ont été attribués dans plusieurs catégories: Gastronomie, Militant(e) associatif, Events, Arts plastiques, Musique, Danse, Théâtre/Cinéma, Sports, Médias, Couture

et mode.

Il sied de rappeler que Dzesi est un projet de l'A.s.b.l (Association sans but lucratif) Action Europe Afrique, basée en Belgique, initié et conçu pour «*apporter de l'eau au moulin aux devanciers qui s'évertuent pour valoriser davantage et partout où besoin sera, la diversité culturelle africaine*». Dzesi signifiant «*Reconnaissance, mérite*», en Mina, langue parlée en Afrique de l'ouest (Bénin, Ghana et Togo précisément). Pour la petite histoire, Eveline Mankou succède au palmarès à son amie, l'écrivaine gabonaise Charline Effah, lauréate en 2015.

Anthony MOUYOUNGUI

Roman

Gyscard Gandou D'Isseret présentera bientôt «Des destins déchirés par l'amour»

«*Des destins déchirés par l'amour*» est le tout dernier roman de Gyscard Gandou D'Isseret, paru aux Editions L'Harmattan-Paris. Le roman compte 197 pages. Il s'agit du second roman de l'auteur. La trame narrative rapporte l'histoire de Max et Stéphanie qui se

rencontrent en plein milieu de la guerre civile du 5 juin 1997, laquelle ravage la capitale congolaise, et nouent une passion amoureuse. L'intensification des hostilités les amène, cependant, à se séparer dans la douleur et les larmes. Le destin les fait se rencontrer à nouveau à Pointe-Noire, bien plus tard. Mais leur vie a considérablement changé et bien des choses se sont passées entre-temps. Le temps écoulé n'a, cependant, pas éteint l'amour qui a pris naissance dans des conditions si particulières.

Ainsi, commencée dans une conjoncture tragique, cette histoire d'amour se termine aussi par une empoignade entre Max et Richard qui s'affrontent jusqu'au péril de leur vie. Et Stéphanie, pour parachever cette danse des destins si mouvementés, effectue aussi un choix plus que tragique. Dans ce second roman, l'auteur confirme son ancrage dans le sillage du réalisme. Le nouveau livre est en vente chez L'Harmattan (Rond-point Congo-Pharmacie), au prix de 12 000 frs Cfa. La dédicace du roman aura lieu dans les tout prochains jours.



Gyscard Gandou D'Isseret.

Enseignement supérieur

La Fondation Perspectives d'Avenir a accordé des bourses à plus de 70 étudiants congolais

Bénéficiaires des bourses Denis Christel Sassou-Nguesso et Perspectives d'avenir, plus de 70 étudiants, venus de tous les départements du Congo, ont, officiellement, reçu leurs bourses et titres de voyage, lors d'une cérémonie organisée le mercredi 19 octobre 2016, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, sous le patronage du Ministre de l'enseignement supérieur, M. Bruno Jean-Richard Itoua. Outre le Président de la F.P.A (Fondation Perspectives d'Avenir), M. Denis Christel Sassou-Nguesso, et le Directeur exécutif de cette fondation, Abraham Okoko, on y a noté la présence des Ministres Alain Akouala Atipault, Destinée Ermela Doukaga, Charles Ngafoumo, Yvonne Adélaïde Mougany, et Anatole Collinet Makosso; des membres du corps diplomatique et du Système des Nations unies, ainsi que des parents des boursiers.

Dans son allocution, M. Abraham Okoko a précisé que la bourse Denis Christel Sassou-Nguesso est une bourse d'excellence, qui est la première offerte par la Fondation Perspectives d'Avenir, dans le cadre de son programme d'appui aux études et à la formation professionnelle des jeunes Congolais issus des familles démunies ou des milieux défavorisés. Cette bourse va coexister, à partir de cette année, avec la bourse Perspectives d'Avenir. «Complète, au sens où elle prend en charge les frais de scolarité et d'hébergement, de transport, de restauration, de sécurité sociale et d'équipement informatique, la bourse Denis Christel Sassou-Nguesso est attribuée sur la base du mérite. La bourse, elle est, en tant que bourse d'excellence, aujourd'hui, à sa deuxième édition. Lancée cette année, la bourse Perspectives d'Avenir, d'un montant moins important que la bourse Denis Christel Sassou-Nguesso, est attribuée sur la base de la situation sociale des jeunes qui présentent un potentiel non négligeable. Cette bourse permet de couvrir, de façon décente, les frais de scolarité, d'hébergement, de transport, de restauration et de sécurité sociale du lauréat. Le montant de cette

la quête de l'excellence doit toujours être de mise et elle peut être récompensée. Il s'agit, donc, d'encourager ceux qui sont intéressés par l'effort, par la quête d'excellence», a-t-il poursuivi. Sur plus de 680 dossiers de candidatures reçues, cette année, de tous les départements du Congo, 64 ont été jugés éligibles et présentés à la Commission de sélection et d'attribution des



De g. à Dr: Denis Christel Sassou-Nguesso, Bruno Jean-Richard Itoua et Abraham Okoko.

des secteurs prioritaires pour le développement du Congo: agriculture et agroalimentaire, les services, les bâtiments et travaux publics, l'énergie, l'eau, l'assainissement, l'environnement, l'industrie, la santé, les technologies de l'information et de la communication, le tourisme



Bruno Jean Richard Itoua faisant le même geste.

bourses. Après examen des dossiers, 50 bourses d'excellence ont été attribuées, dont sept pour le niveau master. En plus de ces 50 bourses d'excellence, dites bourses Denis

et l'hôtellerie, le transport et la logistique. Il y a une soixantaine de filières concernées, cette année». Pour sa part, M. Denis Christel Sassou-Nguesso a rappelé



Photo de famille avec les boursiers.

bourse Perspectives d'Avenir peut connaître une augmentation, lorsque son bénéficiaire, au terme de sa première année académique, obtient au moins 14 de moyenne. Mais, cet avantage peut être aussi perdu, en cas de régression, l'année d'après. Le message que nous aimons envoyer à nos jeunes, c'est que

Christel Sassou-Nguesso, 28 bourses ont été attribuées dans la nouvelle catégorie dénommée: Perspectives d'avenir. Les bénéficiaires de ces bourses vont poursuivre leurs études au Burkina Faso, au Maroc, au Sénégal, en Tunisie et à l'île Maurice. Mais, a précisé le Directeur exécutif de la FPA, «dans

que la Fondation Perspectives d'avenir s'est donnée comme mission principale d'œuvrer à la préparation du capital humain dont le Congo aura besoin, demain, pour son émergence et son développement durable. Un tel choix, a-t-il dit, ne pouvait se faire sans un pari sur la jeunesse et l'avenir. Un pari sur une



Le président de la FPA remettant les bourses et titres de voyage aux lauréats.

jeunesse qu'il faut préparer à assumer des responsabilités face à l'avenir. Un avenir dont le pari est la construction d'un Congo nouveau et meilleur. «Rien ne pouvait mieux exprimer l'urgence et, surtout, traduire à la fois mon ambition et mon engagement à favoriser, dans notre pays, une alliance pour un Congo nouveau et meilleur qu'un programme de bourses en faveur des jeunes Congolais. La jeunesse, on a coutume de le dire, est l'avenir d'un pays ou d'une Nation. Un pays sans jeunesse est un pays sans avenir. Le doter d'une jeunesse nombreuse et dynamique, c'est mettre à sa disposition toute une richesse inestimable pour son développement et sa croissance. Disposer d'une telle richesse est, en effet, un réel avantage qui peut même devenir une chance, pour un pays. En investissant dans notre jeunesse, nous créons, pour chacun de nous, et pour notre Nation tout entière, la promesse d'un avenir meilleur», a dit l'élu d'Oyo qui a dit son rêve: «Le Congo de demain que nous voulons tous devra être un Congo inclusif, uni, dynamique, créatif, innovant, prospère, solidaire, transformant les dividendes de la paix et de stabilité, mais aussi un Congo rayonnant, en Afrique et dans le monde. Pour ce Congo que nous souhaitons tous, j'en suis sûr, devienne une réalité, il nous faut préparer sa jeunesse à assumer,

dès maintenant, les responsabilités de sa transformation. Il n'y a pas de meilleure voie, pour cela, c'est de donner à ces jeunes des moyens de le transformer. Ces moyens résident dans l'effort et le savoir, de connaissances, de compétences et d'aptitudes que l'éducation et la formation

formation. «Bravo à la Fondation Perspectives d'Avenir! En ce qui nous concerne, nous avons été très heureux de signer un accord de partenariat avec la Fondation. Nous avons été heureux de reconnaître, ainsi, l'engagement d'un Congolais (Ndlr: Denis Christel Sassou-Nguesso), à



Les autres membres du gouvernement.

sont censées leur donner, dans les universités ou les grandes écoles où ils se prédestinent d'aller». M. Denis Christel Sassou-Nguesso compte beaucoup sur la jeunesse et pour cela, «la pédagogie que la Fondation mettra en œuvre, tout au long de la formation et dont les études universitaires ne constituent qu'un maillon, vise à faire d'eux, à terme, des leaders visionnaires

travers lui, de la société civile, pour ce qui est, encore une fois, le challenge le plus important...», a-t-il affirmé. Mais, le premier challenge, a-t-il reconnu, s'impose au Gouvernement, à travers cinq grands défis: les valeurs de la République, la qualité de la formation, l'orientation scolaire et universitaire, l'insertion professionnelle, et l'excellence.

et exemplaires». «Je voudrais inviter nos jeunes à devenir, certes, demain, les acteurs de la transformation de notre pays et des leaders, mais aussi à former, avec nous, une alliance, pour faire advenir le Congo de nos rêves...», a-t-il poursuivi. S'adressant aux boursiers de la Fondation Perspective d'Avenir, il leur a demandé de garder à l'esprit que «notre attente est que vous soyez, demain, ceux qui vont changer notre pays, en le transformant profondément, dans les domaines de compétences respectifs». Le Ministre Bruno Jean-Richard Itoua a, quant à lui, félicité la Fondation Perspectives d'avenir qui met les pieds dans ce qui constitue le plus grand défi du Congo: les ressources humaines, qui concernent principalement, une jeunesse qui représente environ 70% de la population. Il a reconnu qu'on ne peut parler de la question des jeunes, de la question de l'emploi des jeunes, sans parler de la question de leur

Tirage au sort de la CAN-Gabon 2017

Quel groupe D, à Port-Gentil!

On a procédé, mercredi 19 octobre 2016, à Libreville, au tirage au sort du tournoi final de la Coupe d'Afrique des nations de football, qui en sera à sa trente et unième édition, du 14 janvier au 5 février 2017, au Gabon. Quel groupe D! C'est un remake du groupe E des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, le Mali remplaçant le Congo.

Le groupe D est original à plus d'un titre. Ghanéens, Egyptiens et Ougandais figurent dans le même groupe des éliminatoires de la Coupe du monde Fifa 2018. Ensuite, c'est le groupe avec le plus grand nombre de Coupes d'Afrique remportées: sept trophées pour l'Egypte et quatre, pour la Ghana, soit onze titres pour les deux pays. Et si le Ghana (20^e participation) et le Mali (10^e CAN) sont des rivaux traditionnels et étaient présents à l'édition de 2015, l'Egypte (23^e participation) fait son retour après avoir manqué les trois dernières éditions, tandis que la dernière participation de l'Ouganda (6^e CAN) remonte à 1978, au Ghana. L'Ouganda avait même disputé la finale contre le...Ghana. Que de retrouvailles!

Dans le groupe C, la Côte d'Ivoire (21^e participation), champion d'Afrique en titre, et la République Démocratique du Congo (18^e participation), troisième en 2015, s'étaient affrontés en demi-finales lors de l'édition précédente, en Guinée Equatoriale. Ils en découdront avec le Maroc (16^e participation), entraîné par le Français Hervé Renard qui a remporté avec la Côte d'Ivoire ladite édition et retrouvera, donc, ses anciens poulains.



La Côte d'Ivoire remettra en jeu le trophée de la CAF.

Ivoiriens et Marocains sont déjà adversaires dans les éliminatoires de la Coupe du monde. Ironie du sort! Ce sera, aussi, pour les joueurs du royaume chérifien, un retour à la phase finale après une éclipse de deux phases finales. Quant au Togo (8^e participation), il revient avec un entraîneur habitué des phases finales, en l'occurrence le Français Claude Le Roy, ancien sélectionneur de la R.D.C et mentor de Hervé Renard en Afrique. Le Roy disputera sa neuvième CAN. Des retrouvailles, on le voit, qui donnent à ce groupe, aussi, un caractère exceptionnel.

Pour le Gabon (septième participation) et le Burkina Faso (onzième phase finale, dont une finale malheureuse en 2013), tous les deux logés dans le groupe A, c'est aussi un remake du groupe A de la 30^e édition, à Malabo, le Cameroun (18^e phase finale)

et la Guinée Bissau (1^{ère} participation) remplaçant le Congo et la Guinée Equatoriale. Il en est de même, concernant le groupe B, pour l'Algérie (17^e participation) et le Sénégal (14^e CAN), qui étaient déjà dans le groupe C, il y a deux ans, avec un destin tragique pour les Lions de la Téranga. Ils auront pour adversaires la Tunisie (17^e CAN) et le Zimbabwe (2^e participation).

On le voit, les stades du pays hôte, le Gabon, seront en ébullition, trois semaines durant, à l'occasion de la 31^e Coupe d'Afrique des nations de football. L'envergure des participants, la moitié des participants étant d'ex-champions d'Afrique et les autres exhibant une ou plusieurs participations à une phase finale, en impose. Et les groupes sont équilibrés. On se trouve bien, en tout cas, à l'orée de chaudes empoignades. Des favoris tomberont, nécessaire-

ment. Car, deux qualifiés sont attendus par groupe, à l'issue de la première phase. Et elles ne seront pas des moindres. Bref, Gabon 2017 sera un révélateur et une curiosité pour des spécialistes du football qui, on le soupçonne, seront encore plus nombreux, en plus des sergents recruteurs friands d'oiseaux rares.

G.M.

Groupe A (à Libreville): Gabon, Burkina Faso, Cameroun et Guinée Bissau

Groupe B (à Franceville): Algérie, Tunisie, Sénégal et Zimbabwe

Groupe C (à Oyem): Côte d'Ivoire, R.D Congo, Maroc et Togo

Groupe D (à Port-Gentil): Ghana, Mali, Egypte et Ouganda.

champion, s'alignera, également, en Ligue des champions, la septième participation pour l'ancêtre des clubs congolais en compétitions africaines des clubs.

Troisième au classement général, l'Etoile du Congo, club congolais le plus titré, ambitionne la Coupe de la Confédération. Elle a décroché sa place grâce sa meilleure différence de but (+38), au dépens de J.S.T (+27), les deux équipes ayant terminé le championnat avec le même nombre de points (73). Les "Vert et jaune" avaient déjà participé, l'année dernière, la même compétition.

Quant au CARA, cinquième, il sera africain, malgré tout, en Coupe de la Confédération, en sa qualité de finaliste malheureux de la Coupe du Congo. Le vainqueur de l'épreuve ayant choisi de disputer la Ligue des champions, une compétition plus lucrative.

Mais, l'éligibilité de ces quatre clubs est conditionnée par l'obtention de la licence de club CAF. Pour cela, ils doivent remplir certains critères, notamment

Les réactions des entraîneurs

Nos confrères de Rfi ont recueilli les réactions des entraîneurs des équipes qualifiées pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017, après le tirage au sort des groupes. Nous en publions des extraits.

Claude Le Roy, sélectionneur du Togo: «Nous sommes la seule équipe qui va devoir affronter trois champions d'Afrique. Bien

évidemment cela va être compliqué. Je vais retrouver la RDC et aussi Hervé Renard et Michel Dussuyer avec la Côte d'Ivoire qui est championne d'Afrique. Vous imaginez pour nous le nombre de 'Tourmalet' (célèbre col du Tour de France en cyclisme, ndr) qu'il va falloir franchir pour atteindre les quarts de finale! Mais nous sommes déjà fiers d'être qualifiés. Nous allons maintenant faire honneur au maillot des Eperviers.»

Hervé Renard, sélectionneur du Maroc: «Si j'avais eu à choisir mes adversaires, ce ne sont



Claude Le Roy



Hervé Renard

pas ceux que le tirage au sort nous a donnés. La Côte d'Ivoire, on est déjà dans le même groupe de Coupe du monde et nous allons la recevoir le mois prochain. Le match contre le Togo aura pour moi un parfum particulier puisque ce sera l'occasion de retrouver Claude Le Roy qui, le premier, m'a fait confiance en Afrique. Je lui dois beaucoup, il y aura une très forte valeur émotionnelle. Mon objectif, c'est le terrain et d'emmener le Maroc le plus loin possible. Son unique titre remonte à 1976. C'est loin, très loin.»

Florent Ibenge, sélectionneur de la RDC: «Franchement, avant le tirage tout le monde avait peut-être envie de tomber contre la

Guinée-Bissau. Après, il y en a qui en avait peut-être envie et qui vont peut-être regretter. Je suis vraiment bien placé pour savoir qu'il ne faut minimiser personne. A la CAN 2015, on a su que nous étions qualifiés vers 22h. Nous étions les derniers qualifiés, et donc tout le monde aurait souhaité jouer contre nous. Et après cette CAN, on est rentré avec une médaille de bronze. Il ne faut vraiment minimiser personne, tout le monde peut être dangereux et après ce tirage, on prend ce que le sort nous réserve.»



Florent Ibenge



Hugo Boss

Hugo Boss, sélectionneur du Cameroun: «Nous avons le Gabon dans notre groupe et un pays organisateur est toujours dangereux. Nous avons aussi deux autres équipes moins prestigieuses sur le continent africain, mais il faut évidemment s'en méfier. C'est peut-être cela le danger: les sous-estimer. La Guinée-Bissau n'est pas très connue et il va falloir se pencher sur la question. Le Burkina Faso est une équipe que je connais mieux et qui a été en finale en 2013 et nous devions jouer à notre plus haut

niveau pour aller en quarts de finale.»

Baciro Candé, sélectionneur de la Guinée-Bissau: «Je pense que pour nous, ce sera difficile d'affronter le pays organisateur et le Cameroun. Mais nous allons travailler pour passer au deuxième tour et nous allons jouer notre football. C'est notre première participation et nous allons tenter d'avancer coûte que coûte dans la compétition. Nous sommes peut-être une petite équipe, mais nous connaissons notre potentiel. Il me semble qu'un match se joue sur 90 minutes. Comme on le dit souvent, il faut tout donner pour représenter et rendre fier notre pays. Nous avons deux mois pour continuer notre préparation et consolider notre groupe.»

Alain Giresse, sélectionneur du Mali (sur le site Footmali.com): «C'est un groupe sévère, relevé d'un niveau de phase finale avec deux très bonnes équipes que sont le Ghana et l'Egypte comme adversaires. Ces deux équipes ont deux styles de jeu différents. L'Egypte avec un style de jeu beaucoup plus posé. Le Ghana, techniquement, bon aussi avec un football athlétique.

L'équipe ghanéenne a beaucoup progressé depuis notre match de classement en 2012 avec sa place de vice-champion d'Afrique en 2015. Avec les poules comme celles du Sénégal, Algérie ou encore Maroc, Côte d'Ivoire, on ne peut pas dire qu'on a été mal lotis.»



Alain Giresse

de disposer, entre autres, d'un terrain d'entraînement gazonné, d'un siège fonctionnel avec un personnel permanent, et d'une comptabilité annuelle certifiée. Revenons à notre championnat. Il a mis en relief un club qu'on n'attendait pas le moins du monde, notamment J.S.P. Si elle n'a pu décrocher une place africaine, J.S.P a caracolé dans le trio de tête pendant de longues journées, domptant sans état d'âme des adversaires très huppés, les uns après les autres. Ce championnat a aussi confirmé un phénomène: le désengagement du public! Même les Diables-Noirs, réputés pour drainer un grand public, a perdu de nombreux supporters, devenus infidèles à leur équipe.

Plusieurs matchs se sont déroulés devant des banquettes scandaleusement désertes. D'où une chute vertigineuse des recettes. Lorsque quatre équipes d'élite jouent, par exemple, pour une recette de 5000 francs CFA, chacune, l'on s'interroge déjà si ce n'est pas déjà le début de la fin. Car, le football devrait, en partie, produire l'argent de son développement, en plus de l'apport d'éventuels sponsors ou mécènes. De même, la plupart des équipes ont alterné bons et mauvais résultats. Et presque aucun joueur n'est vraiment sorti au-dessus du lot.

Jean ZENGABIO

Championnat national d'élite Ligue 1

Une saison moyenne avec peu de moments forts

Le championnat national de football Ligue 1 qui s'achève dimanche 23 octobre n'aura pas été un grand cru. Les mêmes équipes, qui le dominent depuis cinq ans au moins, se retrouvent en tête du classement, et il y a eu peu de révélations, tant du côté des équipes que des acteurs. Quant au public, le spectacle l'a rarement enthousiasmé.

L'A.C Léopards de Dolisie a dominé de la tête et des épaules le championnat national d'élite Ligue 1. Il a décroché, ainsi, son troisième titre de champion, qui couronne une régularité qui lui a déjà fait engranger 96 points avant son dernier match, dimanche 23 octobre, date de son couronnement officiel par la Fécofoot. Il a, aussi, l'attaque la plus prolifique, 78 buts déjà, pour n'en encaisser, pour l'instant, que 19.

En tout cas, l'A.C Léopards de Dolisie a été inaccessible, en cette saison 2015-2016. Il a, également, remporté la Coupe du Congo, aux dépens du CARA de Brazzaville. 19 points le séparent de son dau-



Etoile du Congo-J.S.T: des gradins vides.

phin, les Diables-Noirs, qui ont déjà engrangé 77 points en attendant leur dernier match, en déplacement, samedi 22 octobre, à Pointe-Noire, contre V.Club Mokanda. On le voit, le fossé est large et profond. A cause de cet écart, on ne se trompe pas en considérant que les Diables-Noirs se sont loupé en championnat. En tout cas, la saison n'a pas été reluisante, surtout que pour la première

fois depuis 2011, ils n'ont pas disputé la finale de la Coupe nationale.

L'A.C Léopards, champion! Il en sera à sa cinquième participation (la Fédération ne lui a pas attribué, officiellement, le titre en 2015, le championnat n'étant pas allé à son terme, alors qu'elle l'avait fait en 2014, dans les mêmes conditions, pourtant) en ligue des champions. Les Diables-Noirs, dauphins du

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

Fil TH 1,5
7.000 FCFA

Fil TH 2,5
10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com